

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

FRANC DES ABONNEMENTS :

1 an 3 mois 6 mois 1 an Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.— Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre de hauteur Suisse 10 » sur une Etranger 12 » colonne Reclame 25 »

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

La session du Conseil de la Société des nations.

Le tour du monde politique.

Les antifascistes aux Etats-Unis.

L'ordre du jour provisoire de la 66^{me} session du Conseil de la Société des nations, qui se réunira, à Genève, le 25 janvier, sous la présidence de M. Briand, comporte une trentaine de points, qui rentrent tous dans le cadre des diverses activités de la Ligue.

Le Conseil aura d'abord à s'occuper de l'appel du gouvernement chinois et de l'application de la résolution qui a été adoptée le 10 décembre, à Paris, en ce qui concerne la Mandchourie.

Dans le domaine juridique et constitutionnel, le Conseil, tenant compte d'une résolution qui a été adoptée par l'assemblée de la Société, le 25 septembre dernier, s'occupera de la constitution d'une commission chargée de mettre en harmonie le pacte de la Ligue et le pacte Briand-Kellogg. D'autre part, le Conseil s'occupera des ratifications des conventions conclues sous les auspices de la Société des nations.

Les derniers travaux de la commission des mandats feront aussi l'objet des délibérations du Conseil. La principale préoccupation de cette commission a été, ces derniers temps, de formuler un avis sur les conditions qui devraient être remplies par l'Irak avant que ce territoire fût libéré du régime des mandats. On sait que le gouvernement britannique a manifesté l'intention de présenter cette année la candidature de l'Irak à la Société des nations et de procéder par là à son émancipation.

Plusieurs pétitions relatives aux minorités sont aussi inscrites à l'ordre du jour du Conseil, soit en Haute-Silésie, soit en Roumanie, ainsi que diverses questions qui intéressent la ville libre de Dantzig, telles que l'accès des navires de guerre polonais dans le port de cette ville, le traitement des ressortissants polonais à Dantzig, etc.

Notons encore une réclamation du gouvernement finlandais contre le gouvernement britannique au sujet de navires finlandais utilisés pendant la guerre par l'Angleterre ; la demande d'assistance du gouvernement de l'Etat africain de Libéria ; l'avis de la cour de justice sur les obligations qui découlent pour la Lithuanie d'engagements internationaux au sujet des trafics de chemins de fer, etc.

Enfin, le Conseil examinera l'œuvre du comité financier, du comité économique, du comité d'hygiène et de l'institut international du cinéma éducatif.

La commission d'études pour l'union européenne se réunira le 22 janvier, à Genève.

L'année 1932 sera, comme on va voir, très riche en consultations électorales de grande importance.

Le 13 mars, déjà, l'Allemagne sera appelée à choisir son troisième président de la République. Il est possible que le maréchal Hindenburg, cédant aux sollicitations pressantes de beaucoup d'Allemands, accepte de se représenter. Ce serait sans doute un sacrifice pour le maréchal, qui est plus qu'octogénaire, mais ce serait un grand bien pour le Reich, à qui des candidatures dangereuses seraient ainsi épargnées.

Le journal des nationalistes-sociaux, le *Voelkische Beobachter*, a publié à ce propos un article très violent, signé d'un député du parti et dans lequel il est notamment dit : « Il faut qu'on sache que tous les anciens combattants, quand ils prononcent le nom de Hindenburg, sentent à la bouche le goût amer des récents décrets-lois. »

Cette constatation est d'autant plus nécessaire que ceux qui préparent actuellement la réélection du maréchal pour 1932 semblent croire que les anciens combattants sont toujours liés à Hindenburg et que la réélection de celui-ci est assurée. Ce calcul pourrait être faux.

Si Hindenburg veut bien déclarer, à l'occasion du nouvel an, que les décrets-lois sont annulés, les anciens combattants lui garderont alors leur respect.

Le maréchal Hindenburg n'a pas annulé les décrets-lois. Que vont faire, en définitive, les nationalistes-sociaux ?

L'Angleterre au début de la nouvelle année

Londres, 4 janvier.

L'année qui vient de s'ouvrir paraît devoir être décisive dans l'histoire de la nation britannique. Le chaos économique qui règne dans le monde et le malaise politique qui en résulte semblent indiquer que le monde se trouve à un des tournants de son développement.

En ce qui concerne l'Angleterre, cependant, la nation semble avoir quelque droit à se déclarer optimiste, comme vient de le faire M. Baldwin. En effet, le gouvernement national, qui représente la grande majorité des citoyens, semble décidé à mettre tout en œuvre pour activer le redressement du pays. L'esprit de corps qui anime les membres du cabinet, malgré la différence de leur provenance politique, devient de plus en plus effectif.

Les divergences qu'on craignait de voir éclater parmi eux semblent s'aplanir devant la tâche qui reste à remplir, ce qui est de bon augure pour la stabilité politique du pays. D'autre part, la défaite qu'il a subie aux dernières élections a réduit le Labour Party à une inaction forcée ; désorienté par la perte de son chef, il cherche à se reconstituer, afin d'être prêt pour les batailles futures et pour raviver l'opposition politique dans la Chambre des communes.

Mais si le problème politique proprement dit n'inquiète pas l'Angleterre en ce moment, par contre ses difficultés économiques sont loin d'être résolues.

La désorganisation des relations économiques mondiales produite par l'adoption du protectionnisme en Angleterre pose un problème qui tend naturellement à s'aggraver jusqu'à ce qu'il reçoive une solution internationale. C'est ce qui lie indirectement la politique douanière de l'Angleterre à la question si controversée des dettes et des réparations. Malgré tout le désir de l'Angleterre de voir ces épineuses questions résolues une fois pour toutes, l'attitude de l'Amérique et les justes revendications de la France influenceront nécessairement sa ligne de conduite à la prochaine conférence de Lausanne. Il n'est pas impossible que, modifiant son attitude primitive, l'Angleterre se rapproche du point de vue français, afin de présenter un front commun aux débats de Lausanne. Quoique rien ne puisse encore être affirmé dans ce sens, les dispositions sympathiques de sir John Simon à l'égard de la France permettent de grands espoirs.

D'autre part, l'opinion se rend compte de plus en plus qu'il serait désastreux pour l'Angleterre de venir en aide envers et contre tout à une nation doublement déitrice qui, une fois réorganisée, ferait une concurrence très dure aux produits anglais.

Il en est de même de la prochaine conférence du désarmement qui sera présidée probablement par M. Henderson. L'insécurité générale qui règne dans le monde rend difficile d'en attendre beaucoup. Déjà l'Angleterre a considérablement réduit ses effectifs navals et militaires ; en ce qui la concerne donc, son attitude sera vraisemblablement très circonspecte.

Parmi les autres problèmes que le gouvernement britannique doit encore résoudre pendant cette nouvelle année, il convient de mentionner celui de la réorganisation économique de l'Empire et celui des Indes, qui prend, en ce moment, une tournure assez dangereuse après les menaces ouvertes de Gandhi, qui vient d'être arrêté. On espère cependant que, grâce à la fermeté du gouvernement, les difficultés finiront peu à peu par s'atténuer.

Pour une fois, les Anglais ont décidé de passer les fêtes de Noël chez eux. Les difficultés économiques du pays et la dépréciation de la livre ont été pour beaucoup dans cette décision. Au reste, les Anglais ont découvert que, malgré tout, leur pays se prête remarquablement à passer la saison d'hiver. Londres et les villes d'eau du centre et du nord ont eu naturellement un plein succès. Mais ce furent les villes de la côte sud qui ont reçu le plus de visiteurs. D'Eastbourne à Falmouth, les plages classiques de l'Angleterre furent transformées comme par enchantement en agréables stations de villégiature hivernale. A Torquay, en particulier, qui aspire à devenir la reine de la côte, ce fut pendant quinze jours un tourbillon de fêtes. Placé au fond d'un golfe qui la protège des vents du nord et de l'ouest, Torquay se prête à d'agréables promenades. Comme Rome et comme Prague, Torquay s'étend sur sept petites collines qui lui donnent un aspect très accidenté. Le jour de Noël, les nombreux visiteurs qui se pressaient dans ses hôtels confortables ont pu prendre le thé dans les jardins sous les caresses d'un soleil radieux et à l'ombre des plantes tropicales qui ornent la promenade et les parcs de la ville.

NOUVELLES DIVERSES

M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, est rentré à Paris venant de Londres.

Les manœuvres de la flotte anglaise sont ajournées en raison du mauvais temps.

Une scission dans l'Armée du salut ?

On nous écrit de Berne :

L'Armée du salut est une création du piétisme anglo-américain. Elle a pris un essor considérable en Suisse protestante, établissant son quartier-général à Berne. Les bureaux occupent toute une grande maison, d'où sont dirigées les œuvres multiples organisées par cette institution religieuse et sociale, qui, au point de vue des efforts de relèvement moral et de charité pratique, n'est pas sans succès et sans mérites, quoiqu'il soit nécessaire de faire toutes réserves quant aux idées vagues et inconciliables avec la doctrine catholique de ce christianisme humanitaire.

Si les idées doctrinales sont imprécises et nébuleuses, l'organisation de l'Armée du salut ne laisse rien à désirer au point de vue de la direction autoritaire et centralisée de l'œuvre. Tout est dirigé et commandé depuis l'Angleterre. Le « général » impose sa volonté rigide et absolue à tout le monde salutiste. Les branches des différents pays ne jouissent d'aucune autonomie. Les personnalités dirigeantes, qui sont toutes affublées de titres militaires (colonels, majors, etc.), sont désignées par le généralat. Ce sont souvent des gens qui ne parlent que l'anglais et ne possèdent aucune connaissance spéciale des pays où ils exercent leur commandement.

Ce système a déjà conduit à des conflits nombreux. Pour la Suisse, avec ses idées démocratiques, la rigidité de la constitution et de la direction de l'Armée du salut, mêlée à la doctrine fondamentale du libre examen, devait fatalement recueillir des germes de dissensions. Le fait est aujourd'hui accompli : une « Nouvelle Armée du salut », indépendante, s'est constituée, en commençant par Bienne. Une lutte aigüe a précédé ce détachement. Les « officiers » suisses récalcitrants furent purement et simplement expulsés par le quartier-général. Cependant, l'opposition ne s'est pas rendue et a établi, l'été passé, un programme de réformes contenant les demandes suivantes : les branches nationales et locales devaient obtenir le droit de concourir aux nominations des dignitaires ; les officiers étrangers devaient être remplacés par des personnes indigènes ; l'organisation devait être démocratisée et simplifiée ; la moitié de l'argent recueilli devait rester dans le pays, au lieu d'être livré pour une grande part à Londres ; des œuvres spéciales de prévoyance devaient être instituées pour les membres dans la gêne, etc.

Ce programme de « réformation » — qui ne songerait, en le lisant, aux « réformateurs » d'il y a quatre cents ans ? — a été reçu au généralat anglais comme une déclaration de guerre. Les mesures les plus incisives furent prises pour réprimer la rébellion. Et voilà que les réformateurs se séparent de l'Armée du salut pour fonder une Eglise ou une chapelle indépendante. L'histoire se renouvelle toujours !

Grandeur et décadence

On nous écrit de Berne :

Sur les hauteurs boisées qui séparent la vallée de l'Aar de la vallée de la Singine se trouve, depuis une centaine d'années, une hôtellerie admirablement située, munie de sources excellentes, favorisée par un air pré-alpin merveilleux. Nous voulons parler des Bains du Gurnigel, à trois lieues de Berne, d'où on embrasse d'un seul coup d'œil tout le panorama du pays fribourgeois, des Alpes aux lacs de Neuchâtel et de Morat.

Les établissements du Gurnigel ont eu, dans la seconde moitié du dernier siècle, une vogue considérable. La bourgeoisie française et alsacienne, notamment, fréquentait ce site privilégié, et cette clientèle choisie avait permis, après un incendie formidable des anciens bâtiments, d'édifier un grandiose hôtel moderne, du dernier confort, avec des salles de luxe et des installations parfaites.

La guerre mondiale, hélas ! a ruiné l'entreprise, comme bien d'autres. Malgré des sacrifices énormes, l'exploitation restait déficitaire et, les temps de jadis ne sont plus revenus. Acculée à la ruine, la société tenta un concordat qui échoua devant l'opposition saugrenue de quelques mauvais coucheurs. Aujourd'hui, l'entreprise est en faillite, et c'est le 5 février prochain que l'hôtel sera mis aux enchères et reviendra à celui qui offrira le plus, quel que puisse être le prix offert.

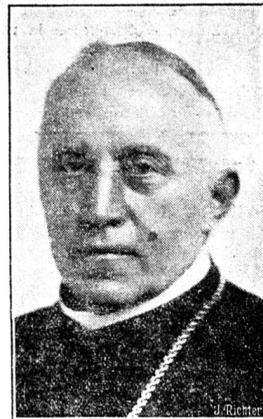
Dans l'inventaire dressé, les actifs ne sont évalués qu'à 962,000 francs bien que l'estimation cadastrale soit de plus de deux millions et que le seul mobilier soit assuré pour un million. L'immense hôtel lui-même figure dans l'inventaire au prix de 31,530 fr., valeur cadastrale du terrain bâti ! Les terres et forêts sont comptées pour 740,000 fr., le mobilier pour 163,000 francs.

On espère sauver 25 % pour le capital-obligations, tandis que les créanciers de la cinquième classe, notamment les nombreux fournisseurs, n'obtiendront guère que le 5 % de leur avoir.

Le capital-actions est entièrement perdu.

Sera-t-il possible de reprendre l'exploitation des bains du Gurnigel ? Il faudra du courage pour assumer les frais de la vaste entreprise et les risques d'un coûteux entretien, sans garantie aucune d'une reprise des affaires.

Le deuil du diocèse de Coire



MGR GISLER.

évêque auxiliaire de Coire, qui vient de mourir.

Mgr Gisler avait encore prêché à Noël à la cathédrale de Coire.

Il a succombé au diabète.

A quand la crise... des amusements ?

On nous écrit de Lausanne :

L'optimisme ne saurait nous empêcher de constater que, sur les rives du Flon et de la Louve, on a une propension marquée à se divertir fort et à festoyer. A l'occasion du renouvellement de l'année, notamment, on pourrait croire que beaucoup, parmi nos bourgeois prétendument « bien pensants », ont tenu à prendre l'exact contre-pied des sages recommandations contenues dans l'exhortation du gouvernement vaudois lors du dernier Jeûne fédéral. Jamais peut-être les réveillons de la Saint-Sylvestre organisés par les hôtels et restaurants n'ont eu autant de chalands qu'en cette fin d'année de crise. Dans l'un de nos établissements les plus haut cotés, 500 soupers avaient répondu à l'appel de l'amphithéâtre. Il n'est pas nécessaire d'avoir poussé très à fond l'étude des phénomènes psychologiques pour imaginer la réaction que devait opérer, dans le cœur de nos nombreux chômeurs, l'étalage, sur les papiers publics, de tous ces menus de choix et des réjouissances qui leur servaient de piment.

Autrefois, à Lausanne, les bals masqués étaient confinés autour du nouvel an. Maintenant, par surcroît, on trouve moyen d'organiser encore à carnaval.

On ne respecte plus rien. Les fêtes les plus profondément religieuses deviennent prétexte à bamboules. Depuis deux ou trois ans, les gens sensés — il en reste heureusement encore — ont vu avec stupeur organiser un bal d'enfants à Noël ! Vous pensez peut-être qu'il s'agit de quelque section de Sans-Dieu imitée des bords de la Volga ou de la Sprée ? Erreur ! Ce sont les enfants de nos gros bourgeois, de ces bons gros bourgeois qui sont du parti de l'ordre, avec un grand O. Ne faut-il pas plaindre de tout cœur ces pauvres gosses de riches à qui, plus tard, dans le tréfonds du souvenir, Noël, la fête de l'humilité et de l'amour divin, n'apparaîtra que sous ces misérables oripeaux de mondanité ?

Nos modernes sybarites semblent avoir pris pour devise le mot d'ordre de Danton : « De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace ! » Leur dernière trouvaille a consisté à mobiliser saint Nicolas, tout simplement. En effet, un grand restaurant de notre ville conviait, le 5 décembre, par voie d'affiches, à l'occasion de la Saint-Nicolas, à un souper avec orchestre et danse jusqu'au matin. Le saint évêque de Myre a beau être le patron des marins, il a dû se demander ce qu'il venait faire dans cette galère ! Et c'est être vraiment bien osé que de vouloir l'obliger à prendre sous son égide la peu intéressante corporation des bambocheurs.

Au Conseil d'Etat vaudois

Le Conseil d'Etat vaudois a désigné comme président pour 1932 M. Jules Dufour, chef du Département de justice et police ; comme vice-président, M. Norbert Bosset, chef du Département de l'Intérieur. Il n'a apporté aucune modification à la répartition des départements.

CONTRE LES GAZ ASPHYXIANTS

La commission du Conseil des Etats chargée d'étudier le projet concernant l'approbation du protocole de Genève du 17 juin 1925 sur la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, s'est réunie mardi à Berne, sous la présidence de M. Mercier, en présence de M. Motta, président de la Confédération.

A l'unanimité, elle a décidé de proposer au Conseil des Etats d'adopter le projet d'arrêté fédéral avec une petite modification dans le texte français.

La délégation suisse qui avait collaboré à la rédaction de ce protocole avait été chargée de signer ce document sous réserve de la ratification. Le Conseil fédéral, après la signature, n'avait pas estimé nécessaire de présenter le protocole pour ratification aux Chambres fédérales avant que l'affaire fût entièrement éclaircie. Pour différents motifs, les Etats se montrèrent au début quelque peu hésitants.

Cette attitude se modifia lorsque les préparatifs de la conférence de désarmement s'intensifiaient et plus particulièrement lorsque la commission préparatoire de la conférence de désarmement adressa, en avril 1929, un vibrant appel en faveur de la ratification du protocole. Le nombre des Etats participant à ce protocole s'élève actuellement à 33, de sorte qu'il n'existe plus, pour la Suisse, d'obstacles à la ratification.

Après avoir reçu l'approbation des deux Chambres, le protocole sera soumis au référendum facultatif.

LA VOTATION DU 6 DÉCEMBRE

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale de prendre acte des résultats de la votation populaire du 6 décembre. Sur un total de 851,544 votants, 338,032 voix se sont déclarées pour l'acceptation de la loi d'assurance et 513,512 contre.

La loi sur le tabac a été repoussée par 423,523 qui contre 425,449 non.

RETOUR AU JOURNALISME

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Rodolphe Rubattel, premier chef de section à la division de l'agriculture. M. Rubattel, qui a déjà rédigé la *Feuille d'avis de Lausanne*, rentre dans le journalisme et va assumer les fonctions de rédacteur en chef de la *Revue* à Lausanne.

Dîner diplomatique

C'est le 23 janvier qu'aura lieu le dîner que le Conseil fédéral offre chaque année en l'honneur des diplomates étrangers accrédités à Berne.

Nouvelles religieuses

Au Vatican

Pie XI a décidé de faire construire un grand athénée qui sera appelé « Pontificio Ateneo Romano ».

In memoriam

Le comité catholique italien qui s'était formé pour organiser les fêtes du jubilé sacerdotal de Pie XI, sous la présidence de l'avocat Colombo, a eu l'excellente idée d'écrire en un magnifique volume richement illustré l'histoire de cette année jubilaire avec toutes ses solennités et manifestations de toute sorte. C'est une des pages les plus belles et les plus touchantes du pontificat de Pie XI long déjà d'une dizaine d'années. Ce livre est en même temps une contribution précieuse à l'histoire de ce glorieux pontificat et de l'Eglise en général. A ce titre il convenait de signaler sa publication. La postérité unira le jubilé sacerdotal de Pie XI avec un autre fait historique de grande importance : la sortie imprévue du Pape s'en allant, de grand matin, célébrer la sainte messe dans sa cathédrale de Saint-Jean du Latran, dans cette même basilique où il avait reçu l'ordination sacerdotale le 20 décembre 1879.

La vie économique

La crise en Turquie

La situation économique est des plus critiques en Anatolie occidentale ; à la suite de la mévente des tabacs et d'autres produits, une profonde misère sévit dans plusieurs localités. Des souscriptions publiques ont été organisées dans tout le pays pour venir en aide aux populations nécessiteuses.

Escher, Wyss et C^{ie}

L'assemblée générale extraordinaire des fabricants de machines Escher, Wyss et C^{ie} a approuvé le contrat d'affermage et le contrat de reprise d'exploitation et a donné pleins pouvoirs au conseil d'administration pour prendre toutes les mesures tendant à assurer la poursuite de l'exploitation.

Pour la langue française

En Suisse romande, on entend dire : « Mon doigt amasse », pour dire qu'il s'enflamme, qu'il enfle, qu'il s'y met de l'humeur. Comme verbe intransitif, le verbe *amasser* ne peut s'employer que dans le sens de thésauriser.

ECHOS D'ORIENT

Les élections syriennes. — L'ex-khédive cherche un trône. — L'anarchie irakienne. — Les fouilles à Tell el-Amarna. — La mort du patriarche maronite.

Jérusalem, 30 décembre.

Des incidents sanglants se sont déroulés, à Damas, à l'occasion des élections syriennes. Les troubles furent provoqués par les nationalistes, qui redoutaient une victoire de leurs adversaires politiques, les modérés. Les troupes françaises ont dû intervenir pour le rétablissement de l'ordre. Les élections ont été suspendues à Damas et à Hama.

Ces fâcheux événements prouvent que les violents sont toujours les maîtres de la rue. Mais les honnêtes gens ne peuvent que flétrir de pareils agissements. Un patriotisme sincère se serait montré plus économe du sang syrien. Même convaincus qu'une coalition officielle s'était formée contre eux, même certains que l'on allait faire échec par tous les moyens à leurs candidatures, les nationalistes avaient toujours la ressource de l'abstention. Ils avaient en tout cas le devoir de ne pas envoyer leurs partisans à une mort inévitable.

La moralité qui se dégage de toute cette tragique aventure ? L'Orient de Beyrouth nous la donne de la façon suivante : « Le simple fait que les nationalistes aient tous crié au truquage avant même qu'on eût déposé dans l'urne un seul bulletin montre une volonté de sabotage bel et bien méditée et préméditée. Avec de tels hommes, aucune collaboration, ni loyale ni déloyale, n'est possible. Il y a cela de certain. Ils se refusent toujours à voir dans toute expression d'une activité française autre chose qu'une entreprise de colonisation et d'asservissement. Ils ne cachent pas leur sentiment : tout ce qui se dit et s'échange est littérature, tout pacte d'amitié illusoire, tout traité un chiffon de papier ».

Dans ces conditions, vouloir poursuivre une politique de négociations et d'entente serait utopie pure. On ne peut pas s'obstiner indéfiniment à « appliquer un mandat », en y faisant participer des gens qui ne l'acceptent pas.

Pour la France, tout comme pour la Société des Nations, qui s'est étroitement solidarisée avec elle, l'alternative est désormais celle-ci : ou s'imposer, ou s'en aller. Une politique de présence et de force, ou une politique pure et simple d'abandon.

Abbas Hilmi, ancien khédive d'Egypte, est en train d'essayer de s'assurer le trône éventuel de Syrie.

Il est peu probable qu'il ait reçu un encouragement quelconque ou un appui, de la part du haut-commissaire français à Beyrouth ou de la nation syrienne. Mais il travaille beaucoup pour avoir l'un ou l'autre. Comme on sait, l'ancien khédive possède une fortune considérable. Il a passé plusieurs semaines en Angleterre pour se réhabiliter aux yeux du gouvernement et du peuple britanniques. Il a été reçu par les milieux officiels. Parlant politique avec un gouvernement anglais rigide il ne pouvait naturellement espérer que ses critiques du régime actuel en Egypte trouvent faveur. C'est pourquoi il a tourné ses ambitions dans une autre direction et a montré le plus grand intérêt pour le projet du rétablissement du califat à Jérusalem ou aux Indes. Il a tenu à ce sujet de nombreuses conversations avec plusieurs princes hindous et des délégués musulmans. Mais ces derniers ont manifesté leur préférence pour Abdul Medjid, ex-calife de Turquie.

En outre, l'ancien khédive a dû se rendre compte qu'il n'était pas parvenu à convaincre l'Angleterre de son innocence en 1914.

C'est alors qu'il s'est rendu à Paris et qu'il a essayé de persuader les hommes d'Etat français des avantages qu'il y aurait à le faire monter sur le trône de Syrie, trône qui serait institué, d'après certains bruits, à la fin du mandat français.

Toutes ces manœuvres d'Abbas Hilmi, qui a passé, ces jours-ci, à Jérusalem et a même été faire visite à l'émir de Transjordanie, ont été largement commentées par le *Daily Telegraph*.

La presse arabe vient de donner la nouvelle d'une révolution kourde à la frontière de l'Irak. L'insurrection serait menée par le cheikh Ahmed El-Barzimi. On parle déjà de plusieurs centaines de morts et de blessés.

Les revendications de ces tribus en révolte, dans le vilayet de Mossoul, sont toujours les mêmes : reconnaissance des droits naturels des Kourdes et proclamation de l'autonomie administrative du Kourdistan septentrional, conformément à la déclaration anglo-irakienne du 24 décembre 1922.

Cet engagement n'a jamais été tenu. Les Kourdes ne l'oublient pas. Tant qu'on ne leur aura pas fourni des raisons plausibles de cet « oubli », leur mécontentement persistera et ils saisiront toutes les occasions de le montrer, de façon de plus en plus cuisante, au gouvernement de Bagdad.

Entre l'Arabe et le Kourde, il y a une grande incompatibilité d'humeur. Le Kourde n'est pas plus Arabe que l'Irlandais n'est britannique. La même législation ne peut s'appliquer aux deux éléments.

Aujourd'hui, on se bat entre Irakiens en Irak. On s'y battra encore demain.

Est-ce que cela empêchera le haut-commissaire anglais de Bagdad d'aller répéter à la Société des Nations que « ces éléments vivent depuis des siècles en parfaite harmonie et qu'ils ne se sont jamais heurtés » ?

L'expédition de l'Egypt Exploration Society à Tell el-Amarna vient d'accomplir la première moitié de sa campagne de 1931-1932. Son but principal était de dégager le restant du faubourg nord de la ville. Les objets

trouvés dans cette partie de la ville ont été rares ; mais, dans une maison, on a découvert une belle boîte incrustée d'ivoire colorié. On a repris aussi le travail à la grande porte située à l'extrémité nord de la cité. Bien que la peinture soit brisée en très petits fragments, on a pu, cependant, à l'aide de ces fragments, reconstituer la décoration de la salle qui se trouvait au-dessus de la porte.

On a, en outre, dégagé, dans le désert, à l'est, un groupe de trois grands anneaux : ils semblent avoir desservi le groupe nord des tombes des nobles, car on y a trouvé un grand nombre de fragments de belles tables d'offrandes gravées.

Mgr Elias Hoyek, patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, décédé le 24 décembre, a eu de grandes funérailles. La Chambre libanaise avait décerné un deuil national. Plusieurs députés ont fait le panegyrique du défunt et rappelé les services rendus par lui au pays. Tous les drapeaux étaient en berne. Les cloches ont sonné partout le glas. Le président de la République, les ministres, les députés, ainsi que les représentants de la puissance mandataire et des consulats étrangers sont allés rendre les derniers honneurs au regretté prélat.

De nombreux patriarches, archevêques et évêques de tous les rites, ayant à leur tête Mgr Frediano Giannini, délégué apostolique de Syrie, ont pris part aux obsèques.

Pendant longtemps, les Libanais ont considéré Mgr Hoyek comme un véritable monarque temporel, tant sa popularité était immense. Il jouissait, d'ailleurs, d'un grand prestige auprès de tous les gouvernements étrangers.

Avant la guerre, Mgr Hoyek s'était déjà distingué, non seulement par sa profonde piété et par l'étendue de sa culture, mais aussi par l'énergie avec laquelle il défendait les intérêts du Liban et par la fermeté qu'il témoignait dans ses rapports avec les autorités ottomanes. Pendant la guerre, le patriarche, quoique septuagénaire, s'est dépensé sans compter pour protéger les milliers d'existences qui n'avaient d'autre espoir que lui.

Aussi bien, dès que la libération vint avec les Alliés, c'est vers lui que le Liban s'est tourné pour lui demander de fixer lui-même ses destinées.

On sait le rôle que joua alors Mgr Hoyek. A l'âge de 76 ans, il n'hésita pas à se rendre à Paris et à proclamer devant la Conférence de la paix que le Liban n'accepterait d'autre tutelle que celle de la France. Ses vœux furent exaucés, et depuis 1919, il n'a cessé de collaborer loyalement et amicalement avec les représentants de la France à Beyrouth.

Durant ces cinq dernières années, Mgr Hoyek, malgré son grand âge, se consacrait surtout à soulager la crise économique dont souffrait le Liban. Il intervint énergiquement et à plusieurs reprises auprès du haut-commissariat français, pour que l'action de la finance française se manifestât plus sérieusement et pour que les richesses du territoire libanais ne fussent pas plus longtemps négligées.

Ce n'est donc pas seulement leur chef spirituel suprême que les Libanais pleurent aujourd'hui. Mgr Hoyek fut aussi pour eux un père dans toute l'acception du mot. Il sera difficilement remplacé. Dr Isk.

Les désordres en Espagne

Valence, 6 janvier.

Au cours d'incidents qui se sont déroulés à Jeresa, il y a eu deux morts et quatre blessés, dont trois grièvement atteints.

Séville, 6 janvier.

Mardi après midi, quatre individus, revolver au poing, ont dévalisé la caisse du mont-de-piété et se sont enfuis.

Madrid, 6 janvier.

Au village d'Arnedo, à la suite d'un choc entre la garde civile et des ouvriers, six de ceux-ci ont été tués. Il y a 16 blessés.

Ciudad Real, 6 janvier.

Au cours d'une échauffourée entre la garde civile et des ouvriers agricoles en grève, au village de Calzada de Calatrada, deux ouvriers ont été blessés. L'un d'eux a succombé. La population du village est très émue. Des renforts de police ont été envoyés.

Madrid, 6 janvier.

Dans les cercles bien informés, on dit que la situation créée par les collisions qui se sont produites entre la garde civile et le peuple a amené le gouvernement à chercher un remplaçant au général Sanjurjo. Le gouvernement aurait pressenti le général Nune de Prado ; mais il n'a pas accepté.

Madrid, 7 janvier.

Le groupe parlementaire socialiste a décidé qu'une délégation de députés irait à Arnedo prendre part aux funérailles des victimes.

Madrid, 7 janvier.

La Chambre a discuté l'affaire d'Arnedo. Le député Sabras, socialiste, a accusé le « caciquisme » du village d'être la cause de tout le mal. Le commandant d'un détachement aurait dit : « Cette grève devra se terminer à coups de fusils ». La garde civile a tiré sans avoir été attaquée par la foule. Le député a demandé la punition des gardes.

Le ministre de l'Intérieur a dit qu'on fait le nécessaire pour que justice soit faite.

M. Ruiz del Rio, radical, et Llubi, socialiste catalan, ont préconisé une réforme de la garde civile.

Le président du conseil a dit que le gouvernement ne s'appuie sur aucune organisation armée, pas plus sur la garde civile que sur une autre. La garde civile est une organisation trop puissante pour être chargée de réprimer les désordres publics de peu d'importance. Le gouvernement déposera bientôt un projet de loi réglant son intervention et son armement.

Italie et Saint-Siège

Rome, 6 janvier.

Le nonce apostolique auprès du Quirinal, Mgr l'organo-Duca, a remis au roi, au nom du Pape, l'insigne de l'ordre suprême du Christ. Pie XI a décerné la même distinction au prince-héritier.

Le bref pontifical qui confère cette insigne décoration souligne les mérites du souverain d'Italie en termes très aimables. Le Pape rappelle d'abord les traités du Latran qui ont scellé la réconciliation du Saint-Siège et de l'Italie, puis la visite du souverain d'Italie au Vatican, le 5 décembre 1929, dont Pie XI dit qu'il a gardé un souvenir très agréable. Enfin Pie XI souligne les mérites personnels du roi, non seulement comme chef d'une grande nation, mais aussi comme numismate et savant de haute valeur.

Cette délicate attention du Pape envers le roi d'Italie et le prince-héritier a fait une vive impression en Italie et tous les journaux en soulignent la haute importance.

L'ordre suprême du Christ est la plus haute distinction qu'accorde le Saint-Siège et une des plus importantes du monde. Il n'est que rarement accordé et seulement pour des mérites extraordinaires envers la religion et l'Eglise. Depuis l'année 1878, où Pie IX l'a officiellement restauré, il n'a été conféré qu'à une quinzaine de souverains et d'hommes d'Etat. En ces dernières années, il a été accordé au prince Félix de Bourbon-Luxembourg, à l'ex-président du Brésil, M. Pessoa ; à l'ex-président du Pérou, M. Leguia.

Jusqu'ici, deux seuls Italiens et Romains jouissaient de cet honneur, à savoir le prince Adobrandini, commandant de la Garde noble, et le prince Ruspoli, grand-maître du Saint-Hospice.

Les origines de l'ordre du Christ remontent à la suppression de l'ordre des Templiers qui provoqua, en 1312, de la part du roi de Portugal, Denis I^{er}, la création de l'ordre de la Milice du Christ, pour récompenser les nobles de son royaume qui se distinguaient dans la lutte contre les Maures. Le pape d'Avignon Jean XXII reconnut officiellement cet ordre religieux et militaire à la fois en se réservant le droit de créer une catégorie de chevaliers du Christ. C'est de ce décret de Jean XXII que dérive actuellement « l'ordre suprême de la Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ », que le Pape Pie IX, en 1878, déclara le premier ordre de chevalerie du Saint-Siège. Les insignes en sont principalement un collier d'or avec les emblèmes de la croix et de la tiare.

Les Japonais en Mandchourie

Les excuses aux Etats-Unis

Washington, 6 janvier.

Le gouvernement japonais a fait des excuses au gouvernement des Etats-Unis au sujet de l'attentat commis contre le consul américain à Moukden. Le gouvernement américain a réservé son acceptation. M. Stimson a déclaré qu'il se mettrait en rapport avec l'ambassadeur du Japon, dès qu'il aurait reçu de nouveaux détails sur l'incident.

Inquiétudes américaines

Washington, 7 janvier.

A la suite des conversations qu'ont eues M. Stimson et les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne concernant la question mandchoue, il est très probable que le secrétaire d'Etat américain fera prochainement une importante déclaration sur la politique des Etats-Unis en Extrême-Orient.

Le département d'Etat a reçu des messages officiels disant que les Japonais font campagne au delà de Kin-Tchéou dans la direction de la Chine. Cette situation cause une certaine inquiétude.

Les Japonais avancent toujours

Londres, 7 janvier.

Les Japonais ont occupé Lien-Chan, à 54 km. au sud de Kin-Tchéou. Le général Ida est parti avec des effectifs pour Chang-Hai-Kouang.

DE FAUX ESPIONS

Tokio, 6 janvier.

Cinq marins anglais du caboteur *Antiochus* ont été arrêtés à Hakodate. Ils sont inculpés d'avoir pénétré dans une zone fortifiée interdite et d'avoir inspecté le fort et ses abords. L'incident n'est pas considéré comme sérieux, tous les marins ayant protesté de leur bonne foi et déclaré n'avoir agi que par curiosité et par inadvertance.

Les cinq marins ont été remis en liberté.

Le ministre des finances Mellon accusé par un député

Washington, 7 janvier.

M. Patman, député démocrate du Texas, a présenté à la Chambre des représentants une résolution accusant M. Mellon de forfaiture. Le député prétend que M. Mellon a violé la loi qui interdit aux membres du cabinet de diriger des opérations commerciales. La Chambre a renvoyé l'accusation à la commission de justice.

Contre le protecto-nisme

Washington, 6 janvier.

Les démocrates ont élaboré un projet de loi autorisant le gouvernement à négocier des traités de commerce avec concessions réciproques. Les démocrates conseillent au président de provoquer une conférence internationale économique permanente pour abaisser les barrières douanières et empêcher les guerres économiques.

La conférence des réparations

Les mesures du Conseil fédéral

Par note du 4 janvier, les chefs de missions accrédités à Berne des puissances participant à la conférence des réparations ont annoncé au Conseil fédéral que leurs gouvernements désiraient que la conférence des réparations ait lieu à Lausanne.

Le Conseil fédéral vient de décider de donner suite à cette demande. Il a chargé le Département politique de faire part de cette décision aux légations.

Le président de la Confédération participera à la séance d'ouverture de la conférence pour souhaiter la bienvenue aux délégations des diverses puissances.

La police renforcée

Le Conseil d'Etat vaudois a chargé son Département de justice et police d'organiser un corps spécial de police en vue d'assurer le service d'ordre et de sécurité pendant la conférence des réparations. Ce corps est formé des détachements de la police vaudoise de sûreté, de la gendarmerie vaudoise et de la police locale. Il est placé sous la direction de M. Robert Jaquillard, chef du service de la police cantonale.

Le siège de la conférence

La conférence des réparations tiendra ses séances au château d'Ouchy. C'est dans les mêmes salles qu'eurent lieu, en 1923, les négociations qui amenèrent le traité de paix entre la Grèce et la Turquie.

Cette conférence sera une des plus grandes assises internationales depuis le traité de Versailles. On compte que 200 à 300 délégués se rencontreront sur les bords du Léman.

Les autorités pourvoient aux derniers préparatifs. Les hôtels ont décidé de mettre leurs prix en harmonie avec les conditions économiques actuelles.

Elle s'ouvrira le 25 janvier

Paris, 6 janvier.

Dans les conversations qu'il a eues avec M. Flaminio, ministre des finances, et M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, M. Laval, président du Conseil, s'est entretenu de la conférence des réparations, au sujet de laquelle M. von Hoesch voulait connaître les intentions du gouvernement français.

La date du 18 janvier semble trop proche à M. Laval en raison de la proximité de la rentrée parlementaire ; aussi le président du Conseil proposera-t-il de retarder de quelques jours la convocation de la conférence, peut-être jusqu'au 25 janvier.

M. Flaminio a exposé à M. von Hoesch la thèse française selon laquelle la France serait disposée à accorder à l'Allemagne un moratoire ne s'étendant pas au delà du 1^{er} juillet 1934, moyennant paiement des annuités inconditionnelles. Le Reich pourrait disposer des sommes ainsi versées, sous forme de prêts gagés à ses chemins de fer.

Entente à trois

Londres, 6 janvier.

On mande de New-York au *Daily Mail* : On croit savoir, à Washington, qu'un accord de principe est intervenu entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en ce qui concerne la question des réparations.

Date incertaine

D'après des renseignements pris à bonne source, la conférence des réparations ne s'ouvrira probablement que dans la deuxième moitié de la semaine commençant le 18 janvier ou le lundi 25.

La rébellion des Indes

Bombay, 7 janvier.

Hier matin, dès l'aube, les principaux chefs des organisations nationalistes ont été arrêtés. La police a pris possession de tous les locaux occupés par ces associations.

Pouana, 7 janvier.

Une douzaine de personnalités locales du Congrès ont été arrêtées. Leur arrestation a provoqué une grande effervescence. La foule encombre les abords des locaux de police.

Bombay, 7 janvier.

Le parti nationaliste a ouvert sa campagne en organisant des piquets de boycottage aux portes des magasins en plusieurs endroits de la ville.

Bombay, 7 janvier.

La police a confisqué le fonds de propagande nationaliste qui se monte à environ 4000 livres sterling. Cette somme était déposée dans deux banques indiennes.

Bénarès, 7 janvier.

Au cours des dernières manifestations, deux personnes ont été tuées et 100 blessées. 40 de ces dernières sont dans un état grave.

Madras, 7 janvier.

Le parti nationaliste local et toutes les organisations qui y sont affiliées ont été dissous. Toutes les réunions et manifestations ont été interdites dans de nombreuses villes.

Une enquête qui fait buisson creux

New-York, 6 janvier.

L'enquête sur les récents attentats attribués à un complot antifasciste n'a donné aucun résultat. Trois personnes suspectes qui avaient été arrêtées ont été remises en liberté.

LES ÉLECTIONS EN SYRIE

Beyrouth, 6 janvier.

Les élections ont eu lieu en Syrie, sauf à Damas et à Hama, où les opérations ont été ajournées à la suite des émeutes du 20 décembre. Les résultats consacrent la victoire des modérés, qui obtiennent 49 sièges, contre 5 élus nationalistes.

RADIO

Jeudi 7 janvier

Radio-Suisse romande
 16 h. 32 (de Montreux), concert par l'orchestre du Kursaal.
 17 h. 45 (de Lausanne), causerie par M. Claude Schubiger : Une année de cinéma sonore et parlant.
 18 h. 45 (de Genève), lecture pour les grands, par M. Henri Baumann, instituteur.
 19 h., prévisions du temps.
 19 h. 1 (de Genève), musique enregistrée ;
 19 h. 30, cours d'anglais pour grands débutants et lecture pour élèves avancés, par M. Goldberry, professeur.
 20 h. (de Lausanne), conférence de M. Chamorel, professeur à l'université de Lausanne, sur *La confusion du monde et l'esprit chrétien*.
 20 h. 25 (de Genève), concert par la Mandolinata genevoise.
 21 h. (de Lausanne), Comédie de Musset, interprétée par les Compagnons du masque.

Radjo-Suisse allemande
 20 h. (de Bâle), récital de piano par Mlle Maria Jongkin, de La Haye.
 20 h. 30 (de Bâle), concert vocal et instrumental, exécuté par Gustave Bley, baryton, Oscar Gerstner, clarinettiste, et Gottfried Becker, pianiste.
 Stations étrangères
 Berlin-Königswusterhausen. 20 h. 30, *Le postillon de Longjumeau*, opéra-comique d'Adam.
 Bruxelles. 21 h., concert symphonique.
 Budapest. 19 h. 30, *La juive*, opéra, d'Halevy, retransmis de l'Opéra.
 Milan, Turin, Gènes, transmissions de l'Opéra.

Vendredi 8 janvier
 Radio-Suisse romande
 12 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée.
 16 h. 30 (de Lausanne), gramo-concert.
 17 h. (de Genève), causerie sur la mode et conseils aux ménagères, par M. Albert Foucon, professeur de cuisine.
 17 h. 30 (de Lausanne), cours pour apprenties couturières, 4^{me} leçon par Mme Stalder, professeur de coupe à Lausanne.
 18 h. (de Lausanne), concert récréatif par l'orchestre du poste.
 18 h. 45 (de Genève), causerie par M. Aloys Mooser, sur *Les prochains programmes de l'Orchestre de la Suisse romande*.
 19 h. 1 (de Lausanne), musique enregistrée.
 19 h. 20, prévisions sur les matches de football de dimanche, 10 janvier.
 19 h. 30, cours professionnels pour apprentis.

De Fribourg : de 20 h. à 20 h. 20, causerie de M. Bondallaz, prêtet de Romont : *Les procès de sorcellerie au XVII^{me} siècle et Les Sorcières de Rue*.
 De 20 h. 20 à 20 h. 55, concert par le chœur d'hommes La Mutuelle, direction M. Hug. Au programme, quelques compositions d'auteurs fribourgeois : 1. *Kyrie*, sur le thème grégorien de l'Asperges me, J. Bovet ; 2. *Laudate Dominum*, J. Rouiller ; 3. *Hymne au drapeau*, J. Bovet ; 4. *L'armail du Moléson*, C. Meister (ténor solo) ; M. L. Ropraz ; 5. *Ahasverus*, J. Marmier ; 6. *Hymne au printemps*, J. Bovet.
 20 h. 55 (de Genève), concert de musique de chambre par le groupe de musique moderne.

Radio-Suisse allemande
 20 h. (de Berne), *L'Impresario*, opéra en 1 acte de Mozart. 21 h., une heure de musique hongroise.

Stations étrangères
 19 h. 55, Munich : *Hans Heiling*, opéra, Marschner.
 19 h. 30, Hambourg : *Macbeth*, opéra, Verdi.
 19 h. 40, Vienne : *Seconde symphonie en do mineur*, de Bruckner.
 21 h., Rome, Naples : *La duchesse du bal Tabarin*, opérette, Léon Bard.

AGRICULTURE

La fièvre aphteuse
 En 1931, 945 pièces de gros bétail et 712 de petit bétail, au total 1666, ont été contaminées par la fièvre aphteuse. 469 pièces de gros bétail et 250 de petit bétail ont été abattues. En 1930, 4516 bêtes avaient été contaminées.

FAITS DIVERS

ETRANGER

L'avalanche meurtrière

Nous avons dit, mardi, qu'une avalanche avait tué, au Hochalpass, au Vorarlberg, quatre skieurs, trois hommes et une femme.
 Ces quatre skieurs voulaient atteindre le 3 janvier le Walsertal, afin de prendre leur train à Oberstdorf. Quelques autres skieurs les mirent toutefois en garde contre le temps qui ne paraissait pas favorable.
 Lorsque l'accident se produisit, à 10 h. du matin, une colonne de sept skieurs allemands se trouvait à proximité. Ces derniers virent l'avalanche : ils ne retournèrent toutefois pas sur leurs pas pour signaler la catastrophe, mais continuèrent leur route vers Mittelberg, d'où ils téléphonèrent, mais à 4 h. de l'après-midi seulement, ce qui s'était passé.
 Le poste de gendarmerie de Warth organisa une colonne de secours qui ne put arriver que vers 2 heures du matin à Hochkrumbach.
 Pendant la nuit, la tempête souffla constamment, ce qui empêcha toute recherche.
 La colonne, qui, en raison des renforts, qui lui parvinrent, comptait 21 hommes, essaya vainement de retrouver l'endroit où l'avalanche avait emporté les malheureux skieurs. Enfin, on a trouvé un des malheureux enfoui dans la neige.
 A 5 h. du soir, le lendemain, les quatre corps étaient retrouvés. Ils furent descendus non à Warth où le chemin était impraticable, mais à Schräcken. Les victimes sont : Franz Schmidt, menuisier, âgé de vingt-huit ans, de Nuremberg ; Richard Wittig, étudiant, âgé de vingt ans, de Stuttgart ; Peter Knauer, employé de banque, âgé de trente-trois ans ; Theresia Röder, âgée de vingt ans, de Nuremberg.

Un imposteur

On a arrêté à Anvers un nègre qui se faisait passer pour l'agent du gouvernement éthiopien et qui a fait, au nom de celui-ci, une quantité de commandes d'automobiles, etc. C'était un escroc nommé Johnston. Il était secondé par un autre individu, qui n'a pas pu être découvert.
 On a cependant pu établir que c'était également un nègre nommé Jacobsen, né en Afrique du sud. L'enquête semble démontrer que ces individus avaient l'intention d'escroquer les banques. Ils voulaient faire prendre les commandes par certaines banques auxquelles ils auraient remis des faux chèques en garantie. Puis ils auraient revendu les marchandises ailleurs.
 Un détective anglais est allé à Anvers pour examiner comment le nègre arrêté a pu s'approprier un laissez-passer diplomatique authentique dont seul le nom a été falsifié.
 Le gouvernement hollandais a demandé l'extradition du nègre, qui a commis des escroqueries à Amsterdam.
 Johnston qui parle couramment l'anglais et qui est habillé avec recherche, logeait dans un des principaux hôtels du centre d'Anvers.

Une agression

contre M. Jorga, premier-ministre roumain
 M. Jorga, premier-ministre roumain, voyageait mardi en automobile, de Campina à Ploesti, lorsque, au passage à niveau de Ploesti, deux individus se précipitèrent sur la voiture et essayèrent de frapper le ministre à coups de couteau. Grâce à la présence d'esprit du chauffeur les assaillants furent écartés et la voiture démarra à toute vitesse dans la direction de Campina, où le premier-ministre signala aussitôt l'agression.
 Peu après, les auteurs de cette agression furent appréhendés. Ils s'agit de deux individus qui étaient pris de boisson. Ils ont déclaré qu'ils ignoraient avoir eu affaire à M. Jorga et qu'ils n'avaient agi que sous l'empire de la boisson.

Les accidents de mines

On donne les détails suivants sur l'explosion qui s'est produite dans la mine Karsten-Zentrum (Silésie) :
 L'explosion a été si violente que toutes les galeries avoisinantes se sont effondrées. On n'a pas encore réussi à atteindre les mineurs ensevelis.

Des dynamiteurs arrêtés

A Paris, hier mercredi, trois Italiens ont été mis à la disposition du juge d'instruction. L'un d'eux, Edoardo Lely, a avoué qu'il a fabriqué 30 kg. d'explosifs qu'il a remis il y a quelques jours à la gare de Lyon à l'un de ses compatriotes, lequel est reparti pour il ne sait quelle destination. Les deux autres Italiens se sont bornés, l'un à héberger Lely, l'autre à aider au transport de l'explosif.

Le mauvais temps

Dans l'Anhalt (Allemagne), mardi, le danger d'inondation devenant de plus en plus grand, à Dessau, les sirènes de toutes les fabriques appelaient au secours. Deux localités étaient complètement isolées. Toutes les équipes de sapeurs pompiers et de sauveteurs ont été alarmées pour protéger les digues.
 La digue de la Mulde a crevé. Des équipes de sauveteurs se sont efforcés de réparer les dégâts.
 Hier, mercredi, le niveau de la Mulde s'est rapidement élevé. La Reichswehr, la police et des volontaires ont contribué aux travaux en vue de la protection de la ville. Vers la soirée, on envisageait que tout danger était écarté.
 En Prusse rhénane, hier mercredi, plusieurs poteaux télégraphiques et 19 lignes téléphoniques ont été coupés entre Cleve et Halle.
 Le niveau de la Lippe a considérablement augmenté. Les habitants de la ville de Dorpmund prennent des mesures pour protéger leurs maisons contre le danger d'inondations.

 Une tempête s'est déchaînée en Angleterre et sur la Manche.
 Dans la nuit de mardi à hier mercredi, une baleinière attachée au destroyer *Whirlwind* a sombré dans la rivière Medway, qui se jette dans l'estuaire de la Tamise. Un homme a disparu. Des secours sont partis sur les lieux.
 La violente tempête accompagnée de pluie qui a soufflé sur Londres et l'ouest de la Grande-Bretagne a provoqué des inondations notamment dans le pays de Galles, où plusieurs rivières ont débordé, submergeant des centaines d'hectares de terrain. Dans le Cheshire, la circulation routière est désorganisée.

 Dans l'Atlantique, la mer est démontée, les vagues déferlent sur les jetées du port. Le vapeur *Jersey-City* a lancé le signal de secours, étant désemparé par suite d'avaries de machines.
 Les Indes néerlandaises ont été ravagées mardi par un violent cyclone. Les communications télégraphiques et téléphoniques avec les îles de Bali et de Lombok sont interrompues. Des ponts se sont écroulés et les routes sont en partie impraticables dans les deux îles. On attend avec inquiétude des nouvelles plus circonstanciées, les câbles sous-marins reliant Banjuwangi à Singapour et Port-Darwin ayant tous deux été endommagés.

Explosion dans un laboratoire
 Une explosion s'est produite hier mercredi dans un laboratoire de Runcorn, dans le Cheshire (Angleterre) ; une personne a été tuée et deux autres blessées.
Un faussaire
 A Lyon, hier mercredi, le financier Marcel Flamand, inculpé d'émission frauduleuse de plus d'un million de francs français, a été écroué.

Invasion de sauterelles
 En Afrique orientale anglaise, un détachement de troupes anglaises accompagné d'avions est parti avec un millier d'indigènes pour combattre les sauterelles qui ravagent la région de Tanganyika. Les autorités agricoles signalent que le fleuve se dirige maintenant vers le sud et menace le Nyassaland et le nord de la Rhodesie.

SUISSE
Tragique accident de ski
 A Fluhli (Lucerne), hier mercredi, un garçonnet de huit ans, le petit Fritz Stettler, était parti faire un tour en ski. N'étant pas rentré à l'heure du dîner, ses parents partirent à sa recherche. On retrouva le cadavre de l'enfant gisant dans la neige un peu au-dessus de la maison paternelle. L'enfant avait fait une chute et l'un des bâtons lui avait crevé l'œil et pénétré dans le cerveau.

Tuée par une motocelette
 A Aesch (Bâle), mardi soir, à l'entrée du village, une habitante a été renversée par un motocelette et si grièvement blessée qu'elle succomba peu après à l'hôpital. Le motocelette a été aussi grièvement blessé.
Une avalanche tue un skieur
 Dans la vallée du Klöntal (Glaris), deux skieurs furent surpris mardi par une avalanche. Tandis que l'un d'entre eux parvenait à se dégager, son compagnon, M. le Dr Willi Winterhalder, 26 ans, de Zurich, fils du directeur des tramways, fut tué.
 Son camarade retira le corps du jeune homme et le mit en lieu sûr, tandis qu'il entreprenait la descente dans la vallée d'où une colonne de secours est partie pour chercher le cadavre.

Dernière heure

M. André Maginot, ministre de la guerre en France, est décédé

Paris, 7 janvier.
 M. André Maginot, ministre de la guerre, est mort ce matin, jeudi, à 2 heures, en clinique, après une agonie de 20 minutes. Il avait perdu connaissance hier soir, mercredi, à 10 heures. On sait qu'il souffrait d'une fièvre typhoïde.

Paris, 7 janvier.
 (Havas.) — M. Maginot a commencé à décliner hier soir, vers 9 heures. Puis le cœur a faibli. Les médecins ont alors tenté de le soutenir avec des piqûres, qui n'ont produit aucune réaction. A 1 h. 40, le ministre de la guerre est entré dans le coma. Vingt minutes plus tard, il était mort. Le corps a été transféré au Ministère de la guerre. Aucune mesure concernant les funérailles ne sera prise avant le prochain conseil des ministres.

Paris, 7 janvier.
 M. André Maginot était né à Paris le 7 février 1877. Ancien auditeur au conseil d'Etat, ancien directeur de l'intérieur au gouvernement général de l'Algérie, M. Maginot, vice-président du conseil général de la Meuse, fut élu pour la première fois député de Bar-le-Duc en avril 1910. Il a été constamment réélu depuis. Il était inscrit au groupe de l'Action démocratique et sociale. Il fut sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans le cabinet Doumergue (décembre 1913-juin 1914). Au début de la guerre, il partit pour le front comme sergent et il fut grièvement blessé, en 1917, dans les tranchées de l'Argonne. Immobilisé militairement, il fut élu président de la commission de l'armée et il devint ministre des colonies dans le cabinet Ribot, ministre des pensions en 1921 dans le cabinet Briand, ministre de la guerre dans le deuxième cabinet Poincaré (janvier 1922-avril 1924), il conserva ce portefeuille dans le troisième cabinet Poincaré (avril-juin 1924) et dans le cabinet François-Marsal (juin 1924). Il fut ministre dans le dernier cabinet Poincaré (juillet 1926-juillet 1929) et dans le ministère Briand (juillet-novembre 1929) et redevint ministre de la guerre dans les deux cabinets Tardieu (1929 et mars 1930) et dans le cabinet Laval (janvier 1931).
 M. Maginot était l'homme d'une politique modérée. Il fut très attaqué toujours par les radicaux-socialistes, mais toujours très soutenu aussi par son compatriote M. Poincaré.

La mort de M. Maginot et le ministère Laval

Paris, 7 janvier.
 Plusieurs journaux, en raison de la nécessité de remplacer M. Maginot, prévoyant l'indisponibilité de M. Briand pour les prochaines délibérations internationales, présageant un remaniement ministériel. *Le Matin* dit que M. Laval pourrait prendre éventuellement les affaires étrangères. On cite aussi le nom de M. Paul-Boncour pour remplacer éventuellement M. Briand, et M. Tardieu en remplacement de M. Maginot. *Le Matin* ajoute que M. Laval préférera peut-être remettre la démission collective du ministère.

Paris, 7 janvier.
 (Havas.) — *L'Œuvre*, organe radical-socialiste, dit que, si M. Laval se décidait à remettre la démission collective du cabinet, cette démission serait probablement décidée au conseil des ministres de ce jour mardi. Le président de la République confierait vraisemblablement au président du conseil démissionnaire le soin de constituer le nouveau cabinet. M. Laval pourrait peut-être porter plus à gauche sa nouvelle équipe, annonce *L'Œuvre*.

En Mandchourie

Londres, 7 janvier.
 On mande de Moukden au *Daily Mail* :
 Des désordres se sont produits à Karbine, entre Russes et Chinois, en raison des protestations élevées par les autorités consulaires contre la brutalité de la police. Des notables russes ont été emmenés en prison et malmenés. Des coups de fusil ont été tirés dans la ville ; un enfant a été tué par une balle de la police. La loi martiale a été proclamée à Karbine.

Londres, 7 janvier.
 On mande de Pékin au *Daily Express* :
 Les Japonais ont occupé, hier, mercredi, Houtatiao.
 D'autre part, mécontents de l'attitude passive adoptée par les autorités de Nankin, à l'égard de la situation en Mandchourie, les chefs militaires de la Chine du nord se préparent à adresser un message énergique au gouvernement chinois pour lui demander de modifier sa politique, même si cela devait entraîner la guerre avec le Japon.

Milan, 7 janvier.
 Le correspondant du *Corriere della Sera* à Washington, commentant la possibilité d'une intervention probable des grandes puissances dans le conflit de Mandchourie, annonce qu'il Italie donnera également son adhésion à cette action éventuelle. L'ambassadeur d'Italie à Washington, M. de Martino, a eu hier mercredi un long entretien à ce sujet avec M. Castle, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères.

La crise financière anglaise

Londres, 7 janvier.
 Les questions financières restent à l'ordre du jour.
 Le *Daily Express* et le *Daily Herald* continuent leur campagne en faveur de l'abaissement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre. Plusieurs organes s'élèvent contre l'information publiée dans un journal hostile au gouvernement national, suivant laquelle les banquiers français retireraient leurs capitaux

de Londres en vue de déprécier la livre sterling.
 Le *Times* écrit à ce sujet que rien ne révèle une telle attaque et ne relève aucune indication qui puisse faire supposer qu'une telle politique soit envisagée.

L'ambassadeur de France à Berlin

Berlin, 7 janvier.
 (Wolff.) — L'ambassadeur de France, M. François-Poncet, est parti pour Paris. Avant son départ, l'ambassadeur a été reçu par le chancelier du Reich.

Italie et Roumanie

Rome, 7 janvier.
 Le ministre des finances de Roumanie a eu, hier mercredi, une longue conversation avec le sénateur Mosconi, ministre italien des finances.

Le ministre italien de l'air

Tunis, 7 janvier.
 (Havas.) — Le général Balbo est arrivé à Tunis.

Manifestation pacifiste troublée

Versailles, 7 janvier.
 (Havas.) — Des éléments de droite ont troublé une manifestation à Argenteuil en faveur de la paix. A la suite d'une bagarre, une dizaine de manifestants ont été légèrement blessés. L'ordre a été rétabli. Quelques arrestations ont été opérées.

Le boycottage dans l'Inde

Karachi, 7 janvier.
 (Havas.) — Des volontaires, en contrevention de la loi sur la gabelle, ont fabriqué du sel sur la grève et l'ont distribué ensuite au cours d'une réunion publique. La police n'est pas intervenue. Les commerçants locaux en ont éprouvé une certaine nervosité. Le malaise a été accentué par une diminution considérable de la vente des tissus étrangers dont Karachi est un des principaux centres, tandis que les tissus indigènes se vendent davantage malgré leur prix élevé.

Nouvelles arrestations de nationalistes hindous

Bombay, 7 janvier.
 (Havas.) — La police a procédé ce matin, jeudi, entre 3 et 4 heures, à Ahmedabad, à l'arrestation de trente-six congressistes, parmi lesquels celles de Mahadev de Fai, et Manilal Echthar, le dictateur du Guderat.

L'étalon-or dans l'Afrique du sud

Londres, 7 janvier.
 On mande du Cap au *New-Chronicle* :
 Le général Smuts a inauguré à Standerton (Transvaal) sa campagne en faveur de l'abandon de l'étalon-or en Afrique du sud. Les membres de la réunion au cours de laquelle il a pris la parole ont ensuite voté une résolution demandant l'adoption de cette mesure.

Conflit armé en Argentine

Parana (Argentine), 7 janvier.
 Un détachement de policiers à la recherche des chefs de l'insurrection qui s'est produite dimanche dernier, à La Paz, est entré en conflit à Parana avec des poignés d'insurgés. Il y a au moins quatre tués.

Les bandits de Sicile

Caltanissetta (Sicile), 7 janvier.
 Hier mercredi s'est terminé, devant la cour d'assises de Caltanissetta le procès intenté à soixante-trois malfaiteurs redoutables, qui opéraient en bande dans la région de Pietraperzia, dans l'Enna. Deux des inculpés ont été condamnés à la détention perpétuelle, quarante-neuf condamnés à des peines allant de trois à vingt et un ans de prison, formant un total de deux cent cinquante-six années de prison. Enfin, douze des inculpés ont été acquittés.

Une bombe en Italie

Vicence, 7 janvier.
 Une bombe a fait explosion la nuit dernière au siège du *Fascio* de Valdarno, grosse bourgade de la province de Vicence. L'explosion a causé des dégâts matériels assez importants. On n'a à déplorer aucune victime. Aussitôt la foule, qui pouvait être évaluée à près de deux mille personnes, s'est réunie devant la maison du *Fascio* et a organisé un cortège. Une souscription populaire a été ouverte pour couvrir les frais de réparation de l'édifice.

CHANGES A VUE

Le 7 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 02	20 22
Londres (1 livre sterling)	16 90	17 40
Allemagne (100 marcs or)	121 —	122 —
Italie (100 liras)	25 75	26 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 10	15 30
New-York (1 dollar)	5 09	5 15
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 —	71 50
Madrid (100 pesetas)	42 75	43 75
Amsterdam (100 florins)	205 25	206 25
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

7 janvier
BAROMÈTRE

Janvier	1 ^{er}	2	3	4	5	6	7	Janvier
720								720
715								715
710								710
Moy. 705								Moy. 705
700								700
695								695
690								690
685								685

THERMOMÈTRE C.

Janvier	1 ^{er}	2	3	4	5	6	7	Janvier
7 h. m.	-14	-8	5	5	0	-3	7	7 h. m.
11 h. m.	-7	-5	5	5	2	6	7	11 h. m.
7 h. soir	-8	-1	5	3	0	7	7	7 h. soir

Un souvenir du général Pau



LE GÉNÉRAL PAU.
 lors de sa visite à Bienné en 1917, où il vint passer l'inspection des internés.

Echos de partout

LE COMMENCEMENT D'UNE LETTRE

C'était en 1917, raconte *Ulk*, le journal humoristique berlinois. Une petite ville de Silésie avait décidé de donner le nom du maréchal Mackensen à l'une de ses rues.
 Mais, auparavant, bien entendu, il fallait obtenir l'autorisation du maréchal. Aussi le maire écrivit-il une lettre qui commençait de la façon suivante :
 « Monsieur le Maréchal,
 « Nous référant à votre honoree victoire du 17 courant, nous nous permettons... »
MOT DE LA FIN
 A Paris, un marchand de bric-à-brac à un pauvre diable qui passait :
 — Tu veux pas profiter d'une occasion : une vieille pipe bien culottée ?
 — Rien à faire ! En ce moment de crise, je garde mes capitaux !

VARIÉTÉS

L'œuvre de paix de la France au Maroc

Bientôt sera achevée l'œuvre de pacification que la France a entreprise au Maroc, et déjà elle a porté ses fruits sur beaucoup de points du territoire où elle a été poursuivie au cours de ces dernières années. En particulier, l'on peut en constater les heureux résultats dans la région du nord-ouest, située aux confins du Maroc espagnol, au delà de la riche plaine du Gharb et de la basse vallée du Sebou, jusqu'au Loukkos et aux montagnes des Djebalas.

Cette région du territoire d'Ouezzan fut, pendant sept années, le théâtre d'hostilités particulièrement rudes : les Français y pénétrèrent, en effet, pour la première fois en 1920 et y combattirent sans trêve pendant quatre ans ; ce furent ensuite l'arrêt des troupes ruffines qui y déferlèrent et, en 1925 et 1926, l'offensive française, qui aboutit, en 1927, après tant de luttes souvent sanglantes, à l'établissement de la paix. Les tribus ainsi définitivement soumises, ayant appris à connaître la force de l'autorité française, ainsi que la justice de son commandement, comprennent la nécessité de renoncer à une hostilité qui ne leur avait apporté que ruines et sacrifices et durent également abandonner leurs habitudes de pillage et de brigandage, lesquelles furent sévèrement réprimées. Depuis 1928, une ère de prospérité a commencé pour ces régions et la France peut maintenant y poursuivre son œuvre civilisatrice dont les résultats ne se sont pas fait attendre.

Tout d'abord, de nombreux lots de terrains furent mis en valeur sur ce territoire d'Ouezzan où les colons peuvent maintenant poursuivre leur travail dans le calme et la sécurité la plus absolue. La culture et l'élevage, ressources importantes de cette région, se sont développés rapidement, et cela d'autant mieux que ces terres sont d'une grande fertilité, semées d'oliviers magnifiques et parcourues de nombreux cours d'eau. Les indigènes ont aujourd'hui repris l'habitude de cultiver et de nombreux douars se sont repeuplés, l'aisance commençant à y renaître.

Voici, du reste, quelle est la situation actuelle de cette région, au point de vue de la colonisation. En 1930, on a pu livrer à la colonisation : un lot de 3000 hectares, préparé en 1929 ; un lotissement, au nord de l'Ouergha, d'une superficie de 3500 hectares ; un autre lotissement, sur l'Ouergha, d'une contenance de 900 hectares, tous les trois pour colons moyens. Enfin, il a été installé une douzaine de colons privés à l'ouest d'Arboua et autant sur l'Ouergha. La crise économique est venue arrêter pour un temps ce mouvement de colonisation ; en effet, l'agriculture avait été atteinte en 1930 du fait, principalement, de la baisse des céréales, et c'est pourquoi le protectorat a dû surseoir à l'adjudication des autres lots de colonisation qui avaient été prévus pour l'année 1931. D'autre part, une mesure a été prise ayant pour objet le rajustement des lots de colonisation dans tout le Maroc, afin de porter chacun d'eux, si possible, à 200 hectares.

L'autorité locale a cependant préparé l'avenir et envisagé, pour 1932, plusieurs périmètres de lots de colonisation, dont trois, l'un de 800 hectares, le second de 850 hectares et le troisième de 400 hectares, ont été visités en détail par le Directeur de l'Agriculture du Maroc et acceptés par l'Administration ; un quatrième lot de 350 hectares a été, en outre, également proposé. La Direction de l'Agriculture a fait le projet d'équiper sommairement les lots de 1932, c'est-à-dire d'y creuser un puits, d'y faire des constructions rudimentaires et d'y tracer un chemin d'accès.

Aux environs mêmes de la ville d'Ouezzan, s'est créé un véritable centre de colons privés, les agriculteurs ayant été séduits par les conditions favorables qui se rencontrent dans cette région. Le sol y est excellent ; les pluies, abondantes ; en outre, cette région, qui est bien arrosée, se prête parfaitement à la polyculture. Les autorités locales y ont pris toutes les mesures nécessaires au développement des deux principales sources de richesse du pays : l'élevage et l'arboriculture ; la culture des céréales

est également fort encouragée. En ce qui concerne l'arboriculture, particulièrement, la région d'Ouezzan fait prévoir un avenir plein de promesses : les agrumes (nom collectif désignant les oranges, les mandarines et les citrons) y poussent parfaitement et, d'après les essais que l'on y a pratiqués, on peut dès maintenant affirmer que tous les fruits de France y donneront d'excellents produits.

La colonisation du territoire d'Ouezzan accompli donc d'incessants progrès, fortement encouragés par l'Administration, qui a toujours poursuivi sa tâche en parfaite communion d'idées avec les Espagnols, dont la zone de protectorat est toute proche. Et tous ceux qui parcourent aujourd'hui cette région peuvent se rendre compte de la grandeur de l'œuvre accomplie en si peu de temps, faisant de cette terre d'insécurité et de brigandage une terre prospère dont le Maroc a droit de s'enorgueillir.

TRIBUNAUX

Un malade guéri

devra verser 100,000 francs à son médecin. Le tribunal civil de Toulon était appelé, mardi, à statuer sur la promesse d'un don faite au docteur Marcha, qui l'avait soigné et guéri de plusieurs maladies, par M. Bepalof, un Russe habitant un domaine aux environs de Toulon.

Dans une de ses lettres au docteur Marcha, M. Bepalof avait écrit, entre autres : « Si jamais, docteur, vous étiez dans le malheur, je vous donnerais 100,000 francs, et cela, nullement comme gratification, mais parce que vous les avez bien gagnés. »

Le docteur Marcha ayant subi l'amputation des deux jambes, et se trouvant dans le besoin, rappela sa promesse à son client, qui déclara ne pouvoir la tenir.

Sur assignation du docteur Marcha, le tribunal a condamné M. Bepalof à tenir sa promesse, la considérant comme véritable et formelle.

Il faut espérer qu'un tribunal supérieur reformera ce jugement, car le docteur Marcha n'a en réalité droit qu'à une honnête rétribution des soins qu'il a donnés à son malade.

L'affaire Daudet

La Cour d'appel de Paris a statué sur l'appel formulé par Léon Daudet, co-directeur de l'Action française, contre le jugement qui l'a débouté dans le procès en diffamation qu'il avait intenté au chauffeur Bajot. La Chambre a infirmé le jugement.

Dans ses considérants, elle déclare que Bajot a certainement été guidé par l'intention de nuire en écrivant dans le journal l'Œuvre, que Daudet était de mauvaise foi, qu'il n'a écrit cela que pour que Léon Daudet reste incarcéré et que, à cette intention de nuire, s'est jointe une mauvaise foi évidente. La cour admet que Bajot a pour excuse d'avoir été attaqué par Léon Daudet. A l'audience de la cour, il n'a pu faire la preuve de la mauvaise foi de Daudet.

La cour déclare que l'amnistie s'applique à Bajot et qu'elle n'a à statuer que sur les réparations civiles.

Daudet n'ayant subi aucun préjudice matériel, il ne lui est alloué qu'un franc de dommages intérêts.

Oustric condamné

La 11^{me} Chambre correctionnelle de la Seine a condamné Oustric à 18 mois de prison et 5000 francs d'amende pour détournement de fonds confiés à sa banque par la société de chaussures Raoul et pour abus de confiance.

Des dignitaires de la Légion d'honneur en poursuite

On sait que les hauts dignitaires de l'ordre de la Légion d'honneur ne peuvent pas être inculpés par le juge d'instruction, ni comparaitre devant le tribunal correctionnel. Il relève directement de la Cour d'appel et le procureur général reste maître de décider de leur mise en poursuite.

Usant de ce droit, le procureur général de la République, M. Donat-Guigue, vient de prendre la décision de faire comparaître devant la première Chambre de la Cour d'appel un certain nombre de hauts dignitaires de la Légion

d'honneur, compromis dans des affaires financières qui ont défrayé la chronique judiciaire ces temps derniers.

C'est ainsi que, le 25 février, le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, grand officier de la Légion d'honneur, comparaitra devant la première Chambre, sous l'inculpation d'abus de confiance et d'infraction à la loi sur les sociétés. Il s'agit de l'affaire de la Hofra (Autriche) dont M. de Saint-Aulaire était administrateur.

Le lendemain, comparaitra M. Privat-Deschanel, également grand officier de la Légion d'honneur, inculpé dans l'affaire de l'Association financière et immobilière.

Enfin, à une date non encore fixée, comparaitra le général Archinard, grand-croix de la Légion d'honneur qui, en sa qualité de membre du conseil d'administration, s'est trouvé mêlé à l'affaire des assurances syndicales, laquelle a amené l'inculpation de M. Penlet, conseiller général de l'Indre.

Parmi les hauts dignitaires de la Légion d'honneur renvoyés devant la Cour d'appel se trouve encore M. Martial Merlin, gouverneur honoraire des colonies, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine.

Le procès du lysol

Le succès du lysol comme désinfectant a mis en appétit des concurrents. Le lysol est fabriqué à Hambourg, par la maison Schülke et Mayr, qui a acquis le brevet du chimiste Schmitt, de Wiesbaden, dans le laboratoire duquel le lysol fut découvert, en 1889, par un certain Raupenstrauch.

Le lysol est une huile de goudron combinée avec un savon neutre, qui est supérieure à tous les désinfectants jusqu'alors en usage.

Un certain fabricant, Cosman-Nicoresti, avait lancé un produit similaire dénommé lysolat, lysovet, lysotab.

La maison Schülke et Mayr lui fit un procès en contrefaçon. Elle vient de le gagner devant le Tribunal fédéral et les noms de lysolat, lysovet, lysotab devront disparaître.

AVIATION

Un service transatlantique

La Chicago-Tribune révèle que l'établissement d'un service aérien transatlantique régulier est très près de sa réalisation et que l'annonce d'un accord entre la Compagnie générale anglaise de transports aériens et une Compagnie française sera bientôt faite par le département postal des Etats-Unis.

Le journal ajoute que la Grande-Bretagne poursuit la construction d'un hydravion de 35 tonnes qui sera capable de couvrir sans escale une distance de 2,500 milles tout en ayant à bord un grand nombre de passagers ; le plus grand confort sera assuré aux voyageurs.

Un avion à voilure tournante

On va procéder incessamment, à l'aérodrome de Guyancourt (Seine-et-Oise), aux essais d'un nouvel avion, baptisé par son inventeur, M. Bessière, *clinogire*. Cet avion est un monoplan Caudron à moteur Renault de 95 C H modifié par l'installation d'une voilure tournante au-dessus du fuselage, dans le genre de l'autogire. Cet appareil a déjà été étudié au laboratoire aérotechnique de Saint-Cyr au moyen du chariot roulant sur rails. Les résultats obtenus ont été satisfaisants. Si les essais en vol sont probants, le problème de l'atterrissage sans vitesse et sans intervention du pilote serait résolu, d'où une sécurité beaucoup plus grande. La diminution de vitesse en plein vol de cet appareil par rapport à celle d'un avion ordinaire de même puissance ne serait que d'une dizaine de kilomètres à l'heure.

De Dübendorf à Davos

Un curieux vol à voile sera entrepris ces jours prochains par l'aviateur suisse Fretz et le champion du vol à voile Grönhof (Allemagne). Ce dernier fera accrocher son planeur à la machine de Fretz et le vol sera entrepris de Dübendorf à Davos. Un second départ sera tenté pour monter la machine de Grönhof au Parsenn, où ce pilote a l'intention de faire plusieurs vols.

Un nouvel avion géant

Une usine d'avions hollandaise projette la construction d'un avion géant qui serait dix fois plus grand que l'avion allemand Do-X et qui serait destiné au service transatlantique.

Cet avion serait muni de 10 moteurs de 1000 C. V. La vitesse moyenne serait de 210 km, et sa charge, de 42,000 kg. En raison de ses dimensions, l'avion en question devrait être construit dans un chantier naval.

La liaison aérienne France-Indochine

L'aviateur Paul Cédos et l'ingénieur Rebeda ont quitté l'aérodrome du Bourget lundi, à midi 15, pour se rendre à Marseille, d'où ils devaient partir mardi matin à l'aube, en vue d'effectuer la liaison rapide vers Hanoï et retour.

Les aviateurs emprunteront un itinéraire comportant les étapes suivantes : Athènes (1,665 kilomètres), Alep (1,240 kilomètres), Bassorah (1,200 kilomètres), Karatchi (2,100 kilomètres), Allahabad (1,490 kilomètres), Rangoon (1,875 kilomètres), Hanoï (1,310 kilomètres).

Si tout marche bien, a dit Cédos, nous comptons mettre 146 heures pour accomplir les 10,880 kilomètres que représente le parcours que nous nous sommes tracé. Autrement dit, nous serons à Hanoï dans la journée de dimanche prochain. Pour aller, en effet, nous comptons ne voler que de jour. Quant au retour, nous essayerons de faire mieux et de couvrir la distance reliant Hanoï à Paris en quatre jours.

Pour ce raid, les deux aviateurs utilisent un avion du type militaire, dit « tout acier », muni d'un moteur de 650 CV. Le réservoir d'essence, qui contient 1,798 litres, donne à cet avion un rayon de 2,700 kilomètres environ.

PETITE GAZETTE

Dénominations chinoises

Quelques précisions sur plusieurs dénominations chinoises qui se rencontrent dans les correspondances des journaux.

Le Kouomintang forme aujourd'hui le seul gouvernement régulier de la Chine avec Nankin comme capitale, tandis que Pékin, figurant naguère dans nos géographies comme capitale de la Chine, n'est plus que la ville des musées, des universités et le centre des études supérieures. Pékin a repris son ancien nom de *Pei-p'ing*, qui signifie « la paix du nord ».

Kouomintang (parti national) est aussi un ancien nom qui fut pris, lâché et repris par Sun-Yat-Sen, quand le parti était au pouvoir. Quand le parti devint révolutionnaire, en 1913, après la dissolution de l'assemblée nationale par Yan-Ché-Kaï, il se nomma Kouomintang, ce qui veut dire simplement : « parti démocratique ».

C'est depuis le 10 septembre 1917 que Sun-Yat-Sen, formant à Canton un gouvernement

indépendant, rendit au parti son ancien nom de Kouomintang, qu'il a gardé jusqu'à nos jours.

Redevenu national, le parti Kouomintang est aujourd'hui au pouvoir. Sa capitale, Nankin, est officiellement celle du *Ta-Tchong-Ho-Ming-Ko*, que nous traduisons dans nos géographies européennes par : « République chinoise ».

Navigation aérienne

La France et les dirigeables

Nous avons dit dernièrement qu'il n'existait aujourd'hui, dans le monde, que quatre grands dirigeables rigides : deux allemands et deux américains. Voici encore quelques renseignements techniques sur ces aéronefs.

Le *Los-Angeles* (américain) jauge 70,000 m³ avec une longueur de 200 mètres et un diamètre maximum de 27 mètres ; la puissance totale est de 2,900 chevaux, répartie en 5 moteurs ; la vitesse est de 117 km, et le rayon d'action d'au moins 6000 km. ; l'*Akron* est un engin de dimensions plus considérables : jauge 184,000 m³, longueur 239 mètres ; huit moteurs développant une puissance totale de 4,500 chevaux doivent propulser cet appareil à la vitesse de 134 km ; cependant, cette vitesse n'a pu être réalisée aux essais. Le rayon d'action sera de 13 à 14,000 km., ce qui conviendrait bien à une liaison aérienne avec les possessions lointaines des Etats-Unis (Hawaï, Philippines).

En Allemagne, le *Graf-Zeppelin* jauge 105,000 m³, avec 235 mètres de longueur sur 30 de diamètre maximum ; la puissance est de 2,750 chevaux, produite par 5 moteurs, la vitesse obtenue est de 148 km, à l'heure, ce qui indique des qualités aérodynamiques supérieures à celles du *Los-Angeles* et de l'*Akron*. Le *Graf-Zeppelin* est un magnifique navire aérien, qui a fait ses preuves en assurant un service avec l'Amérique du sud et avec les Etats-Unis. Enfin, on termine en ce moment aux chantiers de Friedrichshafen, sur le lac de Constance, un dirigeable plus grand encore que l'*Akron*, le *L.-Z. 129* : en voici les caractéristiques : jauge, 200,000 m³ ; longueur, 248 mètres ; diamètre maximum, 41 mètres ; puissance, 5,300 chevaux en 10 moteurs.

La France se contente d'une flotille de dirigeables « de marine » réduite à quelques unités de petites dimensions affectées à des services de garde-côte. L'Angleterre, du reste, semble s'engager dans la même voie, puisque, après le désastre du *R-101*, elle a fait démolir son *R-100*, et vient de mettre en vente aéro-drome et hangars. On peut se demander jusqu'à quel point cet exclusivisme est justifié ; malgré une tendance très nette vers la sécurité (multi-moteurs, moteurs accessibles en vol, essence ininflammable), il est certain que le « plus lourd que l'air » n'inspire pas au grand public la même confiance que le *Graf-Zeppelin*, qui refuse des passagers à chaque traversée.

GRÈVE A LONDRES



3000 ouvriers du port de Londres sont en grève.

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

Pour montrer à mon visiteur que, déjà, je réfléchissais à l'affaire qui l'amenait, je pris une pose méditative, ma figure dans une de mes mains, jusqu'aux yeux. C'était d'ailleurs un moyen d'empêcher mon interlocuteur de trop graver mes traits dans sa mémoire.

— Ma qualité, dit l'assureur, vous indique l'objet de ma visite. Je vois, par le journal qui est sur votre bureau, que vous vous êtes déjà occupé de l'affaire.

Ce journal était le numéro du jour de *L'Eclair* ; la manchette y annonçait une nouvelle sensationnelle, d'un intérêt tout local, qu'elle intitulait : « Le crime du chemin de fer du Sud ». Je l'avais naturellement parcouru ; mais comme il ne mentionnait que la découverte, sous le tunnel de la Mescla, d'un cadavre atrocement broyé et non encore identifié, j'attendais pour m'y intéresser qu'on sût au juste s'il s'agissait d'un crime.

— Est-ce que vous venez pour cela ? demandai-je un peu éffaré.

Je ne voyais dans ce fait divers nul terrain propice à l'exercice de ma perspicacité ; si l'assureur espérait de moi quelque lumière, il tombait mal. Je ne pouvais risquer une opinion

sur une affaire dont j'ignorais le premier mot. Mais avouer cela me semblait trop humiliant. Je résolus d'être évasif.

— Précisément, répondit M. Cristini : quelle est votre première impression ?

Mes craintes se réalisaient. Je rompis devant l'attaque.

— Heu ! fis-je, douteuse !... extrêmement douteuse !...

— Comme la nôtre, triompha M. Cristini, dont le visage s'éclaira. Je vois que nous serons vite d'accord.

— Certainement, bredouillai-je.

Car, pour mon compte, je ne voyais pas où il voulait en venir.

L'assureur se pencha vers moi.

— Le cadavre est identifié, annonça-t-il mystérieusement.

— Ah ! ah ! murmurai-je.

C'est un client, ajouta M. Cristini, en clignant de l'œil.

— Ah ! ah !...

Je m'efforçais de graduer mes intonations pour les proportionner à l'intérêt qu'il me semblait convenable de témoigner.

— Et vous comprenez, continua l'agent d'assurances, que si nous pouvions arriver à prouver le suicide.

— Sans doute, fis-je, d'un ton conciliant.

— Il s'agit de deux cent mille francs. C'est une somme.

— Certainement.

— Et nous donnerions bien dix mille francs...

— Ce n'est pas trop, appréciai-je, tout à fait au hasard.

— Non, mais c'est assez, trancha M. Cristini, avec une soudaine fermeté.

Je n'avais aucune raison de le contredire.

— C'est assez, reconnus-je.

— Alors, il se frotta joyeusement les mains.

Puis il sortit son portefeuille et en tira deux coupures de cinq cents francs, qu'il déposa sur mon bureau.

— Voici pour les premiers frais, expliqua-t-il.

— Ah ! bien, murmurai-je machinalement. Bien !

J'étais au supplice, car je commençais à comprendre. Mais, que faire ? Dans quelle stupide situation je m'étais mis !

— Ainsi, c'est convenu, reprit M. Cristini. Vous vous chargez de l'affaire ?

— Je m'en charge, balbutiai-je.

— Et je tirai discrètement mon mouchoir. Cette méprise ! Il y avait de quoi devenir fou.

Brusquement, je compris que si je ne réagissais pas, le hasard allait m'entraîner beaucoup plus loin que je ne voulais. Il fallait absolument trouver des objections, obliger le visiteur à reprendre son argent et le congédier.

— Voyons, dis-je, en m'agitant dans mon fauteuil, causons un peu. Je suppose que vous en savez plus long que le journal ?

— Assurément, ricana M. Cristini.

— Car, il ne dit pas grand-chose, le journal ! risquai-je.

— Il ne dit même absolument rien... Mais cela ne vous a pas empêché de vous faire une opinion, acheva-t-il avec une évidente admiration.

Je rougis dans l'ombre jusqu'à la racine des cheveux.

— Il faut redouter les opinions prématurées, déclarai-je.

— Voulez-vous me communiquer ce que vous savez ?

— Non, répondis-je précipitamment. Racontez-moi tout, très exactement. Et ne craignez pas de reprendre d'un peu haut. Dans ces sortes d'affaires, les répétitions ne sont jamais inutiles.

Et je m'installai commodément pour écouter. C'était toujours autant de gagné. Pendant que l'assureur parlerait, je pourrais me faire et réfléchir.

Ma méthode parut séduire M. Cristini.

— Comme vous avez raison ! s'exclama-t-il avec conviction. Vous savez que, hier soir, à la gare du Sud, à l'arrivée du train de Puget-Théniers, on a trouvé dans le wagon de queue — un wagon de première classe — un chapeau cabossé, un revolver dont une cartouche avait été tirée et, sur la banquette, une tache de sang. De plus, la porte du wagon, donnant sur la plate-forme arrière, était restée ouverte.

— Et je tirai et, sur la banquette, une tache de sang, répétai-je d'un ton pénétré, comme si j'attachais une extrême importance à ces détails.

— Selon les souvenirs du chef de train dans ce wagon, il n'y avait qu'un voyageur avec une valise. Lors du contrôle en cours de route, presque au départ de Puget-Théniers, il était muni d'un billet pour Nice. Qu'il fut descendu en oubliant son chapeau et un revolver, ce n'était guère admissible, puisqu'il avait emporté

sa valise. Et puis, il y avait la tache de sang.

D'autre part, en envisageant tout de suite l'hypothèse d'un accident, on ne s'expliquait pas davantage que le voyageur se fût tenu sur la plate-forme, sans chapeau, mais sa valise à la main. Je note pour mémoire ces constatations contradictoires, car on a pris immédiatement le seul parti qui était à prendre : on a télégraphié dans toutes les gares de la ligne pour prescrire des recherches le long de la voie. Elles ont abouti ce matin, à la découverte, sous le tunnel de la Mescla, d'une valise vide et d'un cadavre horriblement mutilé et à demi-calciné.

— Quelle était la position du cadavre ? questionnai-je. C'est de première importance.

— On l'a trouvé en travers des deux voies, tombé à plat ventre, les deux mains en avant. Elles reposaient ainsi que la tête, sur un des rails et les deux pieds, sur l'autre, de telle sorte que mains, pieds et tête furent sectionnés et broyés.

— Un instant, fis-je. N'avez-vous pas dit que l'homme se trouvait dans le wagon de queue ?

— Au dernier train du soir descendant sur Nice.

— A quelle heure a-t-il été relevé ?

— Avant le passage du premier train du lendemain... Vous y êtes ! s'écria M. Cristini, en se frottant les mains.

(A suivre.)

GSTAAD. La nouvelle Ecole de ski a beaucoup de succès. Le maître skieur, M. Jean Herrmann, possède plus de 20 ans de pratique. Ses professeurs de ski enseignent d'après une méthode simple et par système de classement. Pour pensionnaires et clubs, arrangements spéciaux. Prospectus. Tél. 110. 301 T.

FRIBOURG

† Le R. Père Melley

On nous écrit, à propos de la mort du R. Père Melley, que nous avons annoncée mardi :

Religieux et prêtre d'une foi profonde, d'une pureté de conscience remarquable, d'un détachement complet, d'un ardent amour pour Jésus et d'une tendre piété envers Marie, il sera entré comme chez lui, et pour y occuper une place de choix, dans les demeures du Père céleste. Rédemptoriste attaché par toutes les fibres de son être à sa vocation et à sa famille religieuse, il aura trouvé un accueil fraternel auprès de ses confrères du ciel. Missionnaire d'un dévouement à toute épreuve, n'ayant jamais en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes, toujours disposé aux besognes les plus ingrates, donnant ses préférences aux petits et aux humbles, il a consacré une grande partie de son ministère apostolique à notre pays qui était devenu comme sa patrie d'origine. Les populations catholiques de la Suisse romande reconnaissantes garderont longtemps son souvenir. Homme d'une modestie et d'une simplicité presque excessives, d'un jugement sûr, d'une patience et d'une douceur que rien ne déconcertait, il s'est distingué plus encore par son exquise bonté d'âme. Supérieur de communauté pendant plus de trente ans, il sut concilier la confiance de ses chefs hiérarchiques et la sympathie de ses sujets. Il n'a jamais compté que des amis.

Nous recommandons le cher et vénéré défunt aux charitables prières de tous ceux qui ont bénéficié de son zèle. Nous remercions d'avance nos confrères dans le sacerdoce de vouloir bien avoir une pensée au saint autel pour celui qui les aimait tant et leur parlait avec une si cordiale bonhomie.

La Suisse vue du dehors

Dans un livre tout récent : *La pénombre de Jean-Jacques*, l'écrivain italien Constantin Granella publie d'intéressantes impressions sur la Suisse. De Genève il passe à Fribourg, et voici comment un correspondant du *Popolo e Libertà*, Piero Bianconi, résume les pages consacrées à la cité que baigne la Sarine :

« Le ton du livre change totalement quand Granella en arrive à Fribourg ; ici, et il le sent fort bien, il se trouve devant une ville qui a gardé une tradition solide et ininterrompue ; cette partie, à moins que je sois illusionné par ma sympathie pour cette cité, me paraît la plus chaude et la plus vive du livre.

« Les crépuscules longs et paisibles, pleins de songeuse mélancolie, la pittoresque et belle architecture des vieux quartiers, cet air d'autres temps qui se respire encore dans la chère cité estudiantine, lui prennent l'âme dans leur réseau subtil.

« Granella se sent ici à son aise, presque chez lui ; il retrouve des accents et des visages italiens dans les choses et les personnes qu'il rencontre : du musée Marcello, qui rappelle une grande dame fribourgeoise épousée par un duc Colonna, à Mgr Besson, l'évêque cordial et cultivé, qui l'accueille avec une généreuse et chaude sympathie, quelquefois aussi, avec des phrases en pur dialecte piémontais et avec l'inimitable cadence de Porta Palazzo (Turin) ; des étudiants tessinois et italiens, au vieux séminaire de littérature italienne, où il retrouve des livres connus et chers ; mille choses et cent personnes lui rappellent l'Italie et lui sourient amicalement. Mais, au-dessus de tout et de tous, Granella retrouve le visage de son pays dans la chère et paternelle figure de Paolo Arceri, qui, de Fribourg, lui paraît presque une institution ; il lui consacre tout un petit chapitre rempli de sympathie fervente.

« A Fribourg, Granella donne libre cours à son intelligente curiosité ; il va entendre un concert de l'orgue puissant dans l'obscurité du cathédrale de Saint-Nicolas ; il contemple, du haut des ponts vertigineux, la Sarine qui coule à peine, grise et indolente ; il assiste à une de ces bruyantes et assourdissantes réunions norcques d'étudiants qui ont un je ne sais quoi de rude et d'héroïque en même temps et où règne l'obligation de crier à gorge déployée et de boire d'un seul trait d'innombrables chopes de bière. Il se laisse prendre, en somme, par l'invincible charme de la vieille cité des Zehringens, par la somnolence enchanteresse de ses ruelles étroites et grises où la vie semble s'être arrêtée depuis quelques siècles et où on s'est presque surpris de voir passer des gens vêtus comme en tout autre lieu. »

Salvatore Salvati à Morat

On nous écrit : La venue du merveilleux ténor milanais est chaque fois un événement pour Morat. Malgré le temps peu encourageant, un public nombreux assistait au concert, désireux de goûter, une seconde fois, les joies de cet incomparable récital de chant.

Nous avons déjà eu l'occasion de relever le goût impeccable qui caractérise les interprétations de Salvati. Son dernier récital n'a fait que nous confirmer dans cette opinion.

La voix de ce maître est d'un charme infini. Elle est d'une douceur suave dans le piano et d'un éclat splendide et sans aucune dureté dans le fortissimo.

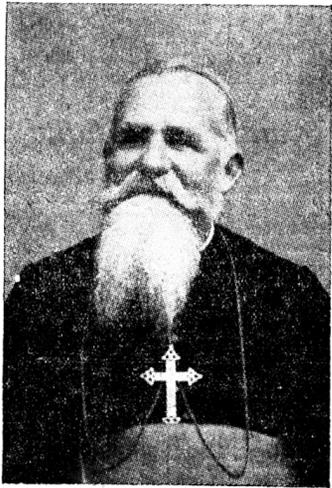
Salvati possède tout : un organe merveilleux, une technique vocale formidable et un goût absolument sûr, grâce auquel il évite tout effet fâcheux pourtant si facile dans ce domaine de la musique. De plus, ses programmes sont d'une grande richesse et très variés.

Club du bas de laine « Continental »

Ce club amical a repris son activité et le premier versement est fixé au 10 janvier prochain. Tous ceux qui s'intéressent à cette caisse d'épargne peuvent s'inscrire au comptoir.

Une conférence sur Gandhi par un évêque de l'Inde

Nous rappelons que ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, Son Exc. Mgr Rossillon, évêque de Vizagapatnam, dans les Indes, bien connu comme missionnaire et écrivain, fera, au théâtre Livio, une conférence avec projections sur Gandhi et la situation actuelle de l'Inde.



MGR ROSSILLON

Mgr Pierre Rossillon, des Missions de Saint-François de Sales d'Ancecy, est né à La Biolle (Savoie), diocèse de Chambéry, le 22 septembre 1874. Il fut ordonné prêtre le 5 juin 1898. En 1918, il fut élu évêque titulaire d'Épiphane et coadjuteur à Vizagapatnam. En 1926, il succéda sur le siège épiscopal de Vizagapatnam à Mgr Clerc.

« La Gloire qui chante »

Les deux représentations que donnera la Société des sous-officiers de Montreux, le 10 janvier, au théâtre Livio, sont placées sous le patronage d'un comité d'honneur, dont M. le colonel divisionnaire de Diesbach, commandant de la 2^{me} division, a bien voulu assumer la présidence.

Font partie de ce comité : M. Perrier, président du Conseil d'Etat ; M. Vonderweid, conseiller d'Etat, chef du Département militaire ; M. le colonel de Graffenried, commandant la 5^{me} brigade d'infanterie ; M. Aeby, syndic de Fribourg ; M. le lieutenant-colonel Perrier, président de la Société des officiers ; M. le major Surchat, président de la Société des artistes fribourgeois ; M. le major Wyss, commandant du régiment de cavalerie 2 ; M. l'adjudant Lehner, président de la Société des sous-officiers ; M. Sauer, ancien président des musiques fribourgeoises ; M. le docteur Comte, président des tireurs fribourgeois ; M. le chanoine Bovet, maître de chapelle à la cathédrale de Saint-Nicolas.

A la suite de la première série de représentations, en 1919 et 1920, soit les 98 spectacles qui remportèrent le succès qu'on sait, l'œuvre de MM. de Reynold et Lauber, sans tomber dans l'oubli, paraissait devoir passer dans les annales, sans revoir le jour.

Pour faire revivre cette œuvre poignante et dramatique et réveiller la fierté nationale, la Société des sous-officiers de Montreux a repris, cette année, *La Gloire qui chante*, revue et corrigée par les auteurs. Les spectacles de Montreux, Genève et Lausanne ont eu le plus vif succès. La version nouvelle se distingue de l'ancienne en ce que le caractère dramatique de chaque tableau est renforcé et l'idée nationale et morale de la pièce mieux mise en évidence.

Rappelons que la pièce consiste en un prologue et cinq tableaux ; le service de France, les volontaires gruyériens, la Bérésina, au bord du Rhin, le capitaine Junod (guerre de 1914) et la garde des frontières (1914-1919).

On dit grand bien des décors, de M. Thoos, ainsi que de la mise en scène de M. Béranget, directeur du Grand-Théâtre de Lausanne. Les chœurs sont sous la direction de MM. Oscar Dufflon et Piquet et l'orchestre, sous la direction de M. Held, directeur de *La Lyre* de Montreux. Les exécutants sont au nombre de 250.

Orchestre de la ville de Fribourg

Comme chaque année, l'Orchestre de la ville de Fribourg donnera, le 17 janvier, un concert symphonique à Romont. Le 24 janvier, aura lieu, à Fribourg, le traditionnel concert d'hiver. Les membres sont priés d'être assidus aux trois répétitions générales avant le concert.

Chœur mixte de Notre-Dame

Dimanche 10 janvier, à 4 h., assemblée générale annuelle, maison paroissiale de Saint-Nicolas, Grand-rue, 14. Les membres passifs y sont cordialement invités.

Foire de Fribourg

Il y a eu peu de monde à la foire de Fribourg du 4 janvier. Le petit nombre de pièces de bétail amenées n'ont pas trouvé beaucoup d'amateurs. Les prix n'ont guère changé. Au marché des pores, au marché des veaux, les ventes se sont faites à des prix relativement bas.

Les jeunes vaches prêtes au veau se sont vendues de 900 à 1100 fr. ; les génisses prêtes au veau, de 800 à 1000 fr. ; les autres pièces de bétail, de 350 à 800 fr. ; les veaux à engraisser, de 1 fr. à 1 fr. 10 le kilo ; les veaux gras, de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 ; les pores gras, de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 ; les porcelets de 6 à 8 semaines, de 25 à 30 fr. la paire ; les jeunes pores de 4 mois, de 25 à 40 fr. la pièce ; les moutons d'élevage, de 40 à 60 fr. la pièce ; les moutons gras, de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kilo.

La soirée de la Landwehr

La musique de Landwehr a eu, mardi soir, sa traditionnelle soirée-chœur. A la table d'honneur, aux côtés de M. Nordmann, l'actif président, on remarquait M. Perrier, président du Conseil d'Etat ; MM. Chatton et Vonderweid, conseillers d'Etat ; M. le syndic Aeby ; M. le professeur Lombriser, président du comité central de musiques suisses ; M. Manroux, préfet ; M. le docteur Comte, vice-président du comité d'organisation du Tir fédéral de 1934 ; M. l'abbé Collomb.

Après un repas excellemment servi par le tenancier du Gothard, le président M. Nordmann prit la parole et salua les membres du gouvernement, M. le syndic, M. le professeur Lombriser ; puis il donna lecture du rapport du comité pour l'année 1931, qui rappelle les nombreuses manifestations du corps de musique : à Montreux, à Evian, à Estavayer, à Fribourg, la participation aux concours fédéraux de Berne, où il s'est si bien classé. Il a dit la satisfaction éprouvée par la construction enfin réalisée du kiosque à musique. Après avoir évoqué le souvenir des trop nombreux deuils de l'année, il procéda à la remise des échevrons d'ancienneté. M. Joseph Deiss, membre de la Landwehr depuis vingt-cinq ans, reçoit, en outre, le diplôme de membre honoraire, MM. Antoine Boffi et Antoine Ragonesi, ont trente ans d'activité, M. Nordmann trente-cinq ans et M. Henri Sormani reçoit, au milieu des applaudissements, son neuvième chevron, avec cinquante ans d'activité.

Il ressort du rapport du comité que notre Landwehr s'est réunie 159 fois cette année avec une participation réjouissante de plus de 75 %.

Ce rapport longuement applaudi a prouvé, s'il en était besoin encore, tous les mérites de la musique de Landwehr et toute la reconnaissance que lui doit notre population.

M. Perrier a pris ensuite la parole pour offrir à nos musiciens les vœux du gouvernement. « Le gouvernement, dit-il, reconnaît à leur juste valeur les services de toutes nos sociétés, si nécessaires à la vie de notre démocratie, mais la Landwehr, corps de musique militaire, a droit à une place privilégiée. »

M. Perrier félicite les Landwehriens pour leurs progrès constants et leurs succès bien mérités et forma des vœux pour l'avenir.

M. le syndic Aeby, président du Grand Conseil, félicita à son tour nos musiciens au nom de la ville de Fribourg et assura la Landwehr, qui est au service de la patrie, de l'appui constant des autorités communales de Fribourg, qui comptent sur elle.

M. le professeur Lombriser, président du comité central des musiques suisses, félicita la Landwehr pour son succès de Berne, résultat magnifique obtenu par une minutieuse préparation, et d'autant plus méritoire que nos musiciens n'ont délaissé aucune de leurs autres obligations. La Landwehr concourra maintenant dans la catégorie d'excellence ; M. Lombriser a dit sa confiance dans les résultats futurs.

Il a remis ensuite à M. Nordmann la médaille de vétérans et un plat d'argent en récompense de son dévouement.

M. Nordmann remercia et remit à M. Lombriser, ainsi qu'à M. Sormani, le diplôme de membre honoraire de la Landwehr, dont M. Sormani devient le président honoraire et le doyen. Tour à tour prirent encore la parole M. l'abbé Collomb et M. le docteur Comte, qui dit la confiance que le comité d'organisation du prochain Tir fédéral met dans la Landwehr pour cette importante manifestation patriotique.

La soirée continua dans une chaude atmosphère de sympathie et d'amitié. Un excellent orchestre charma tout le monde, ainsi que la flûte enchantée de M. Gaimard.

La « Dramatique » au Casino de Romont

On nous écrit de Romont : Succès et « Dramatique » sont deux termes qui s'allient fort bien : la représentation de dimanche passé l'a prouvé.

La réputation de la Société dramatique n'est plus à faire. La pièce *La Cagnotte* qu'elle a interprétée ne demandait pas des acteurs, il est vrai, une compréhension aussi profonde que certains programmes antérieurs, plus ardu et plus strictement littéraires ; mais elle exigeait d'eux, par contre, une sûreté remarquable et une attention soutenue. Il fallait être à l'œil, et ils le furent, car les reparties se succédaient sans interruption, comme un feu croisé nourri et continu ; les rôles étaient parfaitement au point, comme c'est le cas pour toute œuvre exécutée sous la direction compétente de M. le préfet Bondallaz. Voilà pourquoi les auditeurs ont été pris dès le début. Il n'y a pas de longueurs dans *La Cagnotte*, pas de situation trouble qui laisse dans l'hésitation l'esprit de l'auditeur. C'est une de ces pièces populaires, faciles à suivre, qu'on aime à voir, parce qu'elles délassent vraiment ; donnée par d'excellents amateurs, comme ce fut le cas dimanche, au casino de Romont, elle est très vivante et d'une cocasserie à amuser les plus enclins à la neurasthénie.

On a vu déjà maintes fois ce thème de provinciaux courir dans la capitale des aventures drôlatiques ; Labiche est un de ceux qui ont le mieux rendu la chose ; l'emphatique Chambourcy fait de la phrase jusque devant le commissaire ; c'est lui qui a doté la commune d'une pompe, il faut qu'on le sache ; un tel dévouement à la chose publique peut-il le laisser accuser indignement et fourrer au bloc ? Le ladre Colladan, même au moment le plus tragique, se cramponne à son idée qu'il fallait manger *La Cagnotte* par une bombance à la foire de Crépy. Le finaud Cordenbois échappe aux mésaventures de la salle de police, mais une odeur de benzine le poursuit au bal, où sa grâce échoue malencontreusement. La soirée grâce Cocarel donne lieu à ces surprises

et à des situations désopilantes, rendues plus comiques encore par l'aplomb et l'aisance des acteurs. Les grâces de la belle Léonida sont un peu fanées ; celui qu'elle espère enfin trouver comme conjoint se trouve être un vieux bougre qu'elle connaît depuis longtemps ; poursuivie par les coups du sort, elle est devenue nerveuse à l'excès ; on le serait à moins. La pauvre Blanche a mal dormi sous les planches d'un chantier, et son avenir est encore bien obscur.

L'intérêt de la pièce va toujours grandissant. Au dernier acte, la famille Chambourcy et ses amis se trouvent dans les rues de Paris, de bon matin, sans un rouge liard en poche :

« On nous a tout volés... Mon Dieu ! quel voyage ! » Ah ! pardon, il reste dix sous, qui sont déclarés aussitôt bien commun ; mais, là-dessus, il faut payer une consommation, que réclame à cor et à cri un glapissant garçon de café. Hélas ! on a acheté un timbre pour écrire une lettre urgente ; impossible de faire face à la situation. D'autres malheurs surviennent : un carreau cassé, un panier d'œufs qui tourne en omelette... et il faut rentrer chez soi, à la Ferté-sous-Jouarre, sans un sou en poche. Problème plus compliqué encore : Mademoiselle Blanche doit se marier, et, dans 5 minutes, le rideau va tomber...

Comment cela finira-t-il ? Venez le voir dimanche ; les acteurs de la « Dramatique » vous le diront une dernière fois dans un langage alerte et avec une verve endiablée.

Pour répondre au désir de nombreuses personnes, il y aura dimanche, 10 janvier, deux représentations, une à la sortie des vêpres, à 2 h. 1/2, et l'autre à 8 h. 1/2 du soir. (Voir aux annonces.)

Gymnastique artistique

L'Association cantonale de la gymnastique artistique tiendra, dimanche 10 janvier, au café de la Paix, son assemblée générale annuelle. Elle sera précédée par une séance d'entraînement, qui aura lieu le matin, à 9 h., à la halle des Grand-places.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

15 décembre. — Repond Martin, époux d'Anne-Mélie, née Zbinden, journalier, de Côtens, né en 1870, Plancher supérieure, 209.

16 décembre. — Meuwly Marie, née Andrey, épouse de Philippe, de Saint-Antoine, née en 1885, Crêtlet, 7.

Audemar Eulalie (Sœur Jean Berchmans), religieuse, de nationalité française, née en 1852, avenue du Moléson, 17.

17 décembre. — Schraner Joseph, époux de Louise, née Savary, négociant, de Laufenburg (Argovie), né en 1883, rue du Pont-Suspendu, 72.

Clerc Maxime, époux d'Eulalie, née Moullet, agriculteur, de et à Rossens, né en 1879.

19 décembre. — Hermann François veuf de Marie-Elisabeth, née Sterroz, de Matran, né en 1850, Petites-Rames, 151.

20 décembre. — Théraulaz Adrien, époux de Monique, née Baechler, voyageur de commerce, de La Roche, né en 1880, Funiculaire, 118.

22 décembre. — Marchon Jean-Pierre, fils d'Henri, de et à Vuisternens-en-Ogoz, né en 1925.

23 décembre. — Vonlanthen Elise, de Fribourg et Saint-Ours, née en 1863, rue des Forgerons, 200.

25 décembre. — Bodevin Joseph, époux de Célestine, née Piller, de Rueyres-Saint-Laurent, né en 1855, avenue de Beauregard, 12.

26 décembre. — Ernst Louisa, cuisinière, de nationalité badoise, née en 1866, Les Bonnesfontaines.

28 décembre. — Salina Pauline, née Pin, épouse de Joseph, de nationalité italienne, née en 1862, rue du Progrès, 13.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Mutuelle ». — Ce soir, à 8 h. 1/2, aux Merciers, répétition générale urgente pour concert-radio de demain.

Groupements féminins de la paroisse de Saint-Pierre. — Ce soir, au local de Jolimont, cercle d'études à 8 h. 1/2.

LES SPORTS

Le football allemand

La presse allemande a commenté les événements de l'année dernière et a fait le bilan du football.

Le Reich possède 8000 clubs, avec 24.000 équipes qui ont disputé 525.000 matches au cours de la dernière saison !

Le côté « succès » du football allemand est beaucoup moins impressionnant. Sur 800 rencontres internationales, ces équipes n'en ont gagné que 300 ; elles en ont perdu 375 et ont fait match nul 125 fois.

Les résultats de l'équipe représentative allemande sont encore moins brillants, car, sur sept matches, elle n'en a gagné qu'un seul (contre le Danemark), mais en a perdu trois.

A noter que, depuis 1908, l'Allemagne a gagné 29 matches internationaux, en a perdu 39 et a fait match nul 19 fois.

Enfin — détail peu négligeable — la Fédération allemande de football possède une fortune de 250.000 marks.

Les Jeux olympiques d'hiver

On a annoncé que les Allemands avaient à envoyer une équipe de hockey sur glace aux Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid (Etats-Unis). A la suite de nombreuses défections, renoncé à envoyer une équipe de hockey sur glace aux Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid (Etats-Unis). A la suite de nombreuses défections, n'étaient plus alors inscrits que les Etats-Unis, le Canada et la Pologne.

Cependant, la Fédération allemande de hockey

sur glace vient de décider de participer tout de même au tournoi olympique, les Américains ayant informé la fédération qu'ils prendront à leur charge tous les frais de déplacement de l'équipe allemande.

Les Jeux olympiques

Le Conseil des ministres hongrois vient de décider de ne pas verser de subvention pour la participation hongroise aux Jeux olympiques et de ce fait le comité olympique hongrois a dû décider de ne déléguer d'athlètes ni à Lake-Placid, ni à Los-Angeles.

Le comité olympique français vient de prendre d'importantes décisions au sujet de la participation française aux Jeux olympiques. La préparation des concurrents coûtera 500.000 fr. ; la participation effective, 1 million 968.000 fr. La délégation française comprendra 77 personnes, concurrents, juges, médecins et masseurs.

Publications nouvelles

D^r Taillens *Les enfants tuberculeux*. 1 vol. in-16 broché, 5 fr. Librairie Payot & Co, Lausanne.

Le volume dont il est ici question commence par une introduction consacrée à l'étude de l'hérédité dans la tuberculose ; autrefois, ce rôle était estimé prépondérant, car on constatait que, souvent, très souvent même, les descendants de tuberculeux le devenaient aussi. On constatait une chose vraie, mais on en donnait une interprétation fautive : on sait aujourd'hui, en effet, que le rôle de l'hérédité est quasi nul, alors que toute la question de la contamination tuberculeuse est dominée par la contagion. C'est celle-ci qui fait le sujet du premier chapitre. Au cours de ce chapitre, illustré par les exemples puisés dans la pratique de l'auteur, le mode d'évolution de la tuberculose est décrit. Il faut se rendre compte, à cet égard, que cette maladie est capable, chez l'enfant, d'évoluer d'une façon tout à fait latente et trompeuse, et bien souvent, c'est une investigation méticuleuse, méthodique et complète qui montre que l'enfant, qu'on croyait atteint de toute autre chose, de débilité générale par exemple, est, en réalité, un infecté de tuberculose, aux ganglions le plus souvent. Et chacun comprendra qu'il n'est pas indifférent de voir clair et d'être ainsi en état d'attaquer un mal, grave sans doute, mais le plus souvent capable de guérir à cette période de début.

Cette première partie, parfaitement à la portée du grand public, est suivie d'une seconde partie, plus spécialement médicale et qui contient la description des différentes formes de la tuberculose infantile, de ses symptômes, des moyens permettant de la diagnostiquer, du pronostic et du traitement.

Vient ensuite la dernière partie du livre, consacrée à la prophylaxie et de nouveau capable d'intéresser chacun : lutte antituberculeuse par les mesures d'hygiène et ce que cela a donné dans différents pays, résultats brillants que peut donner cette lutte lorsqu'elle est faite avec intelligence et suite.

Le dernier chapitre, enfin, est consacré à la question du vaccin B. C. G. (Bacille Calmette et Guérin), question que l'auteur a étudiée pendant plusieurs années et qui est d'une brûlante actualité, d'autant plus brûlante que le drame de Lübeck et le procès qui y a lieu ont fait parler de ce sujet dans le monde entier.

Ce volume, s'il est destiné avant tout aux médecins, s'adresse aussi à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la santé publique et spécialement à la santé des enfants. Ils y trouveront des choses qui les intéresseront et pourront y puiser des directions utiles pour leur activité.

Collection « Chefs de file ». Robert Rumilly. — *Sir Wilfrid Laurier, Canadien*, préface de René Doumic, de l'Académie française. 1 vol. : 12 fr. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Lorsque M. Robert Rumilly a publié naguère, à Montréal, un panorama de la littérature française moderne, la critique unanime a salué cette édition comme un événement, et le public canadien, heureux de trouver un tableau exact des lettres françaises, lui a fait le même accueil. Aujourd'hui, avec le même talent, M. Rumilly donne une biographie de *Sir Wilfrid Laurier, Canadien*, « un beau livre, aussi instructif que captivant », comme en témoigne M. René Doumic.

L'illustre homme d'Etat a été, dans toute la force du mot, un Canadien tout court, un pacificateur au-dessus des divisions de partis et des querelles intestines. Wilfrid Laurier a su, en effet, s'imposer à tous, gouverner pour tous, se déplaçant sans compter malgré une santé fragile, allant toujours, même contre ses propres tendances, au bien commun de la grande nation qu'il conduisait. Sa vie — au gouvernement et dans l'opposition — est liée aux cinquante années pendant lesquelles le Canada, jusqu'alors colonie anglaise, est devenu un grand Etat moderne, indépendant, uni et prospère, évolution qui fut, en bonne part, son œuvre. Wilfrid Laurier était de race française, le premier Canadien-Français qui ait gouverné le Canada ; par ce fait, l'hommage qui lui est rendu par un Français vivant au Canada prend un caractère profondément émouvant. On ne goûtera pas moins les souvenirs personnels que M. René Doumic ajoute au livre dans sa magistrale préface. « L'effort d'un peuple, dit-il, ne peut aboutir que s'il rencontre, pour le maintenir et le diriger, un homme... » Laurier fut cet homme, éminemment.

L'ouvrage de M. Rumilly, *Sir Wilfrid Laurier, Canadien*, est écrit avec clarté et élégance.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†

Monsieur Julien Savarioud et ses enfants : Louise, Marie, Oscar et Raphaël, à Gutterwyl ; M^{me} veuve Henri Savarioud-Despond et ses enfants, à Gutterwyl ; M. et M^{me} Léon Gumy, en France ; M. et M^{me} Léon Savarioud-Mottas, à Belfaux et leurs enfants ; M^{me} veuve Séraphine Köppl et sa fille, à Prez-vers-Noréaz ; les familles Eggertswyler, à Renens, Belfaux et Payerne ; les familles Grivel, à Chandon, Progin, à Léchelles, ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Adèle SAVARIOUD
née Eggertswyler
tertiaire de Saint-François

leur très chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, sœur, tante, grand-mère, et parente, décédée le 6 janvier, à l'âge de 63 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Belfaux, vendredi, 8 janvier, à 9 h. 1/2.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Dubey, à Givisiez, remercie les nombreuses personnes qui lui ont donné des marques de sympathie lors du décès de M. le Curé.

CAPITOLE
Cinéma Sonore
JUSQU'AU
DIMANCHE 10 JANVIER (INCL.)
UN GRAND FILM PARLÉ FRANÇAIS



PARTIR
d'après le roman de ROLAND DORGELES
Réalisation de MAURICE TOURNER
AVEC JEAN MARCHAT
PRODUCTION PATHE MATAN

AU FAISAN DORÉ, FRIBOURG
RUE DU TIR
N° 15
TÉLÉPHONE 9.57

JAELLEN, COMESTIBLES

Poisson frais

Ma grande VENTE est une garantie de la fraîcheur incomparable et des prix les plus bas des marchandises que j'offre.

VENDREDI matin et dès jeudi après midi, grande vente de superbe

CABILLAUD danois, extra.
Superbe FILET FRAIS, COLIN français.
SAUMON rouge, SOLES.
PALÉES de Neuchâtel, BONDELLES.
MERLANS, RAIE, TUITES vivantes.
CUISSÉS de GRENOUILLES.
Escargots préparés, etc. 6-1 F

Docteur RYNCKI Bon vacher

avec famille, demande place si possible logé.
S'adresser à Hercule Morard, à Estavayer-le-Gibloux. 40018

Voyageur PERDU

pour le canton est demandé dans la branche de vins et liqueurs.
Faire offres sous chiffres P. 10051 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE un

JEUNE HOMME

de 17 ans, comme apprenti, à la laiterie de Billens, près Romont.

Encadrements de TABLEAUX

Riche assortiment en baguettes
Livraison rapide, à des prix modérés

Se recommande : Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-4

BAISSE des COKES des nouveaux fours de l'Usine à gaz

1^{re} qualité pour CHAUFFAGES CENTRAUX
Par quantité de 1 à 2 tonnes
» » » 3 à 5 »
» » » 10 tonnes
Marchés spéciaux pour grandes quantités.
Pour quantités en dessous de 1000 kg., demandez notre liste de prix.
USINE A GAZ, Fribourg, Téléphone N° 35.

Théâtre LIVIO - FRIBOURG

Dimanche, 10 janvier 1932
en matinée, à 15 heures ; en soirée, à 20 h. 30.

La GLOIRE qui CHANTE

par G. de Reynold et E. Lauber, 250 exécutants.
par la Société des sous-officiers de Montreux, sous le patronage des Sociétés militaires de Fribourg.
Prix des places de 2 fr. à 6 fr. (impôt en plus).
Location ouverte dès le 4 janvier 1932, au magasin de musique von der Weid, rue de Lausanne, 29. 10033 F

On demande jeune homme comme

domestique

de campagne, sachant bien traire. Bons gages. Place à l'année, pas de vigne. Entrée tout de suite. 14004
S'adr. à John Gossweiler, fermier, Yens s/Morges (Vaud).

MENUISIER

Superbe occasion : A vendre installation complète de machines pour menuisier. Le tout en parfait état. Payable contre du travail.
Ecrire sous chiffres F 14036 L, à Publicitas, Lausanne.

JEUNE HOMME

de 16 à 18 ans, sachant traire, est demandé. Occasion d'apprendre l'allemand. 40011
S'adr. chez M^{me} Bapst, Balliswyl, p. Guin.

Exposition de Sculptures sur bois

Crucifix crèches statues
une magnifique Pietà, bénitiers, etc.

du célèbre sculpteur Thomann

Librairie Saint-Paul
Magasin de Pérolles 38, Fribourg

On demande un employé

de toute confiance et bon vendeur, d'âge mur, connaissant le français et l'allemand, pour branche épicerie, mercerie, tissus-confections, évent. chaussures. Place stable. Entrée tout de suite ou à convenir. — Adr. offres par écrit, à Louis Tonossi-Zufferey, négociant, Sière (Valais). 5726 S

A vendre env. 300 fagots

bois de feu sec, mélangé, à Fr. 25.— les 100 pièces, et belles

pommes de terre de table

« Millefleurs », premier choix, à Fr. 5.— le sac de 50 kg. La marchandise est livrée à domicile. — M. Walter Schwab, agr., Chandon, près Léchelles.

Mortadelle de Bologne

qualité extra, livrée demi-port payé, à Fr. 3.50 le kg.

Boucherie chevaline
Martigny (Val). Tél. 2.78.

Concentrer tous ses efforts!

Depuis des années, plus de 1000 exposants et 150.000 acheteurs et visiteurs à chaque réunion. Ce sont là des faits patents qui parlent pour le succès de la Foire Suisse.
Quels sont les avantages de la Foire pour les fabricants et les artisans ?
De nombreuses possibilités d'affaires pour une dépense minime de temps et d'argent.
Retenez votre stand sans retard.

Foire Suisse, Bâle
2 — 12 avril 1932
Délai d'inscription: 15 janvier

Supérieure par son poids et sa qualité à la plupart des phosphatines et farines lactées
La Farine Phosphatée Pestalozzi
est le meilleur aliment pour la formation des os chez l'enfant ! C'est le déjeuner fortifiant économique idéal des adultes, anémiques, malades d'estomac, etc. La tasse 4 cts. Boîte 500 gr., 2 fr. 25 partout.

ÉMISSION

d'un

Emprunt 4% du canton de Neuchâtel de 1932

de Fr. 26.000.000.—

destiné à la conversion ou au remboursement de

l'Emprunt 5% Canton de Neuchâtel de 1924 de Fr. 13.000.000.—

dénoncé au remboursement pour le 30 juin 1932 et d'une somme de Fr. 11.000.000.— comprise dans

l'Emprunt 5 1/2% Canton de Neuchâtel de 1921 de Fr. 15.000.000.—

remboursable le 1^{er} février 1932; pour le surplus à la consolidation de la dette flottante.

Modalités : Taux d'intérêt 4%; coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet. Amortissement annuel de 1% du montant de l'emprunt plus intérêts économisés sur le capital amorti, par tirages au sort; remboursement du solde de l'emprunt le 15 janvier 1952. Remboursement anticipé facultatif à partir de 1946. Coupures de Fr. 500.— et Fr. 1.000.— au porteur. Cotation aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

Prix d'émission: 98%

plus 0.60% timbre fédéral sur les obligations.

Les DEMANDES DE CONVERSION et les SOUSCRIPTIONS CONTRE ESPÈCES sont reçues

du 6 au 13 janvier 1932 à midi

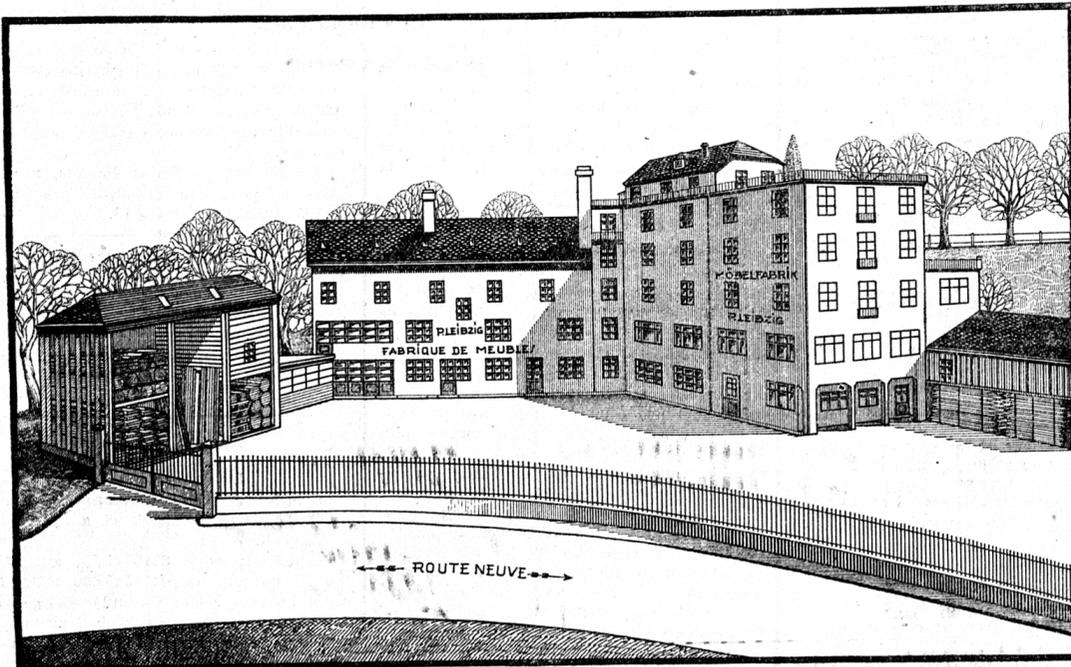
Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont à la disposition sur toutes les places principales en Suisse.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

CARTEL DE BANQUES SUISSES.

Fabrique et magasin de meubles P. LEIBZIG, Fribourg



Usine électrique et à vapeur — Bureau et salles d'expositions.
Grand'places, 26 A et Route-Neuve, II

Vente directe sans intermédiaires.

Une visite vous convaincra des prix avantageux, du choix énorme et de la qualité irréprochable.

1 mobilier 390 frs.

(complet garanti)
1 grand lit noyer massif, avec literie damassée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire, 1 divan-canapé, chaises, 1 table de milieu, 1 table de cuisine et tabourets.
Emb. exp. franco. Téléphone 31.781, Lausanne.
On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.
R. Fessler, avenue de France, 5, LAUSANNE.

NOUVEAUX FOURNEAUX-POTAGERS



S'adresser en toute confiance à
CH. HENRIOD, CONSTRUCTEUR. ÉCHALLENS

D^r méd. PÉRUSSET

médecin-dentiste
Bâtiment Pharmacie de l'Abbatiale
Payerne DE RETOUR
CHEVAUX
pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Chevalière Centrale, Louve, 7, Lausanne, H. Verrey.
Téléph. Boucherie 29.259 Fribourg, sous chiffres 433-10 Domicile 29.268 P 10047 F.



ON DEMANDE Personne

On demande

de toute confiance, pour faire le ménage de 3 personnes.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres 433-10 Domicile 29.268 P 10047 F.

Voulez-vous un

abonnement gratuit au **Sillon Romand**

Oui

Alors demandez à choix à nos dépôts, à défaut à la fabrique des Lactas Gland (env. fco).
1 sac 50 kg. Lacta-veau au Lacta Fr. 35.—
1 » 100 » » » » 64.—
1 » 100 » Avo » 50.—
1 » 100 » Flokko au Lacta » 55.—
1 » 100 » Porçal » 42.—
1 » 100 » Chanteclair + sac » 42.—
1 » 100 » Pouletine + sac » 50.—

A VENDRE

au centre de la ville, une petite maison, avec magasin et 3 petits appartements, pour 16.000 fr. et une maison située à 5 minutes de la gare, dans rue principale avec 5 appartements et magasin pour 42.000 fr.
S'adresser par écrit s. chiffres P 40017 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre

une vache prête au veau, forte laitière, de toute confiance. 40006 F
S'adr. à Henri Bochud, Corninboeuf.

ON DEMANDE

une jeune fille catholique, fidèle et brave, comme seule vendeuse dans une petite épicerie. Entrée tout de suite.
Faire offres par écrit sous chiffres P 40016 F, à Publicitas, Fribourg.

GAMBACH

A louer, pour le 25 juillet 1932, appartement au soleil, vue superbe, de 4 pièces, véranda, mansarde et dépendances. Tout confort.
S'adresser par écrit sous chiffres P 10040 F, à Publicitas, Fribourg.

Saint-GRANIER
dans

RIEN QUE LA VÉRITÉ

au CINÉMA ROYAL